

REM 2021

Acey, 21-28 août



Clairvaux: dortoir des convers

PARTICIPANT(E)S / PARTECIPANTI

AIGUEBELLE	Dom Georges	<i>(Sup. ad nutum)</i>
TRE FONTANE	Dom Emanuele	<i>(Sup. ad nutum)</i>
FRATTOCCHIE	Dom Loris	<i>(Abbé/Abate)</i>
ATLAS	Dom Jean-Pierre	<i>(Prieur/Priore)</i>
BOSCHI	absent/assente	
VIALE AFRICA	Dom Juan José	<i>(Cons. A. G.)</i>
BLAUVAC	M.re Anne-Emmanuelle	<i>(Abbesse Co-Présidente/ Badessa)</i>
BONNEVAL	M.re Michèle	<i>(Abbesse/Badessa)</i>
VITORCHIANO	M. Rosaria	<i>(Abbesse/Badessa)</i>
VALSERENA	M. Maria Francesca	<i>(Abbesse/Badessa)</i>
NAŠÍ PANÍ	M. Lucia	<i>(Abbesse/ Badessa Co-Presidente)</i>
SIRIA/SYRIE	absente/assente	
MÃE DA IGREJIA	M. Giusy	<i>(Supérieure/ Superiora)</i>
ACQUE SALVIE	M. Martha	<i>(Supérieure/ Superiora)</i>

INVITES / INVITATI

Dom Godefroy	ACEY	(Abbé/Abate)
Dom Bernardus	TILBURG (21-24 août)	(Abbé/Abate)

INTERPRETRES / INTERPRETI

Sr. Anne	Valserena	It. / fr.
Sr. Maria Teresa	Vitorchiano	Fr. / it.

SECRETAIRE / SEGRETARIA

Sr. Sabina	Vitorchiano	italien/italiano
-------------------	-------------	------------------

INDEX

Introduction	pag.	1
Conférence de Dom Bernardus de Tiburg	pag.	3
Synthèse des réponses de Dom Bernardus	pag.	14
Dialogue sur la conférence Dom Bernardus	pag.	15
La Déclaration de principe et la question des abus	pag.	20
Dialogue sur la question des abus	pag.	20
Dom Bernardus - Nouvelles de sa Filiation	pag.	22
Nouvelles fondations		
S. M. Mãe da Igreja – Compte-rendu et questions	pag.	24
Témoignage sur la prière pour les vocations par M.re Michèle (Bonneval)	pag.	28
Les Communautés de Tre Fontane et Acque Salvie	pag.	29
Présentation de Dom Juan José, Cons. AG		
I) le Conseil de Abbé Général	pag.	32
II) Document sur l'élection de l'AG	pag.	38
Dialogue sur la présentation de Dom Juan José	pag.	39
Nouvelles de la Région CNE	pag.	42
Votes	pag.	46

ReM 2021

Après la longue parenthèse imposée par la pandémie, notre Région a pu se retrouver à Acey, France. Nous avons pu travailler du 21 au 28 août 2021, plus particulièrement sur trois thèmes en vue du prochain Chapitre Général : la revitalisation de l'Ordre ; le document de travail sur la Déclaration de principe pour la prévention de toute forme d'abus ; le fonctionnement du Conseil de l'Abbé Général et l'élection de l'Abbé Général.

Heureux de nous retrouver avec un visage pratiquement rénové, nous avons accueilli le nouveau représentant de la Maison Généralice, Dom Juan José, Conseiller de l'Abbé Général et les nouveaux supérieurs : Dom Loris, Abbé de Frattocchie, Mère Maria Francesca, Abbesse de Valserena, Dom Emanuele, Supérieur ad nutum de Tre Fontane. La Région s'est agrandie avec les nouvelles fondations de S. Maria Mãe da Igreja avec la présence de Mère Giusy, Supérieure désignée, et de Mère Martha, Supérieure nommée de S. Maria alle Acque Salvie, près de l'abbaye de Tre Fontane. Malheureusement, n'ont pu être présents : Dom Lino de Boschi, pour raisons de santé et Mère Marta Luisa de Fons Pacis-Syrie, vue l'incertitude de la situation actuelle du Pays avec l'éventualité de ne pas pouvoir rentrer une fois sortie.

En plus de nous avoir offert une hospitalité généreuse et fraternelle, le nouvel abbé d'Acey, Dom Godefroy, a contribué aux travaux en participant pratiquement à toutes les sessions. Avec lui nous devons remercier Dom Bernardus de Tilburg, qui a participé pendant deux jours à notre réunion et nous a fourni une excellente matière à réflexion avec sa conférence préparée pour notre réunion et riche de réflexions et d'expériences personnelle et pastorale.

Enfin la journée consacrée à la visite/pèlerinage à Clairvaux a été un moment de grâce : avec la prière partagée sur ce lieu chargé d'histoire et de sens pour notre Ordre, nous pouvons dire avoir rencontré de nouveau le visage de notre Père Saint Bernard, une invitation à repartir toujours des origines pour donner nouvelle vie à notre vie monastique.

Les travaux ont commencé dans l'après-midi du dimanche 22 août avec la conférence de Dom Bernardus de Tilburg.

UN VERITABLE GRAND ET MERVEILLEUX MYSTERE QUE LE REVEIL D'UNE AME

*Quelques propositions pour une revitalisation de notre Ordre
suivant Saint Bernard et le Pape François*

de Dom Bernardus – Tilburg

Mes chers frères et sœurs,

Un grand merci de votre invitation pour parler au sujet de la revitalisation. J'en voudrais donner quelques ébauches, me basant, d'une part, sur le deuxième sermon pour les fêtes de Pâques de Saint Bernard et d'autre part sur les trois mots clés de la prochaine Synode des Evêques à propos de la synodalité : c'est-à-dire communion, participation et mission. Ainsi, j'espère pouvoir encadrer le thème de la revitalisation dans notre propre tradition cistercienne et dans le magistère de l'Eglise. Selon ma propre conviction la revitalisation d'une communauté ou de l'Ordre dans son ensemble ne pourra réussir que si elle se réalise dans ce cadre-ci, en tenant compte du contexte spécifique où vit chaque communauté locale.¹

Dans cette conférence, je parle à titre personnel. On m'a demandé de le faire, en partant également de l'expérience acquise dans la Région néerlandophone. J'y consacrerai la première partie de ma conférence. La deuxième partie sera un approfondissement de quelques thèmes que nous fournit Saint Bernard quand, dans un de ses sermons pour la fête de Pâques, il aborde la revitalisation. Dans la dernière partie, je mettrai le processus si nécessaire de la revitalisation dans le cadre de la synodalité, si chère au Pape François, pour ouvrir ainsi une voie vers le futur. De la sorte, je voudrais essayer de réunir passé, présent et avenir dans une vision que j'espère cohérente.

Première partie : l'expérience de la Région néerlandophone

La Région néerlandophone est la plus jeune Région mixte qui a été approuvée par un Chapitre Général de notre Ordre. La Région NED fut une des premières Régions de l'Ordre, mais contenait, jusqu'au Chapitre Général de 2008, uniquement des monastères de moines dans notre domaine linguistique. Les trois monastères de moniales (Berkel/Arnhem, Nazareth et Klaarland) faisait partie à l'époque de la Région CNE.

Dans l'état actuel, notre Région comporte 10 monastères, 7 d'hommes et 3 de femmes. Les abbayes de Tilbourg, Echt, Schiermonnikoog, Zundert et Arnhem se trouvent aux Pays-Bas. Celles de

¹ Dans cette conférence, je parle à titre personnel. Je suis bien conscient du fait que je préside la Région de langue néerlandaise, mais je ne parle pas en tant que président de cette Région. Je m'exprime plutôt en partant de ma propre expérience comme abbé de Tilbourg, depuis décembre 2015, et comme père immédiat d'un certain nombre de maisons filles en Europe, Asie et Afrique. Au cours de ses années, j'ai été deux fois administrateur apostolique d'une communauté (Victoria et Mariawald) et j'ai effectué plusieurs visites dans divers continents, au sein de l'Ordre et au-delà. Depuis 2017, je préside la Conférence des Supérieurs religieux aux Pays-Bas, et temporairement je fais partie du conseil d'administration de l'UCESM, la Conférence Européenne des Réunions de Supérieurs religieux. Depuis le Chapitre Général de 2017, je suis membre de la Commission de Droit de l'Ordre. C'est à partir de cette expérience diverse et hétéroclite que je voudrais parler, en toute modestie, de ce thème si important de la revitalisation.

Westmalle, Saint Sixte, Nazareth et Klaarland en Flandre Belge. Bornholm et situé au Danemark (vu l'histoire toute particulière et sa situation hors de la Région je n'en parlerai pas, bien que son origine parte d'un désir de revitalisation). Les abbayes de Tegelen et d'Achel en faisait aussi partie, mais elles ont été supprimées entre temps, respectivement en 2002 et 2014. Dans le passé, nos communautés étaient très grandes en nombre avec comme conséquence que la plupart de nos maisons disposent d'une infrastructure bien trop ample.

Malgré le fait que nous parlons tous la même langue, et que nous habitons des pays relativement petits, il existe entre Néerlandais et Flamands de grandes différences de culture et de mentalité qui sont aussi déterminantes pour le contexte religieux. Les Pays-Bas font partie des territoires les plus sécularisés du monde. 52% de la population ne se considère plus comme appartenant à une religion. 24 % se déclare catholique, 10 % protestant, 6 % Islam, et 4 % d'autres confessions). La Flandre belge est un peu à la traîne, mais se sécularise à grande vitesse ces dernières décennies (50% de catholiques, 5% de musulmans, 10 % d'autres confessions et 35 % n'appartenant pas à une religion).

Le processus de sécularisation a déjà commencé dans les années cinquante du siècle précédent. Ce qui, dès 1950, a abouti à une baisse dramatique d'entrées dans nos monastères. Pour citer comme exemple ma propre communauté : entre 1953 et 1986, il n'y avait que trois frères à faire leur profession solennelle. A partir de 1950, la pratique religieuse des catholiques aux Pays-Bas baissait de 85% à 4 % en 2018, et en Flandre de 40% à 9 %.

La sécularisation précoce aux Pays-Bas trouve son origine dans la situation toute particulière où se trouvaient les catholiques à l'intérieur d'un Etat protestant. Dès 1570 et ceci jusqu'en 1853, les catholiques néerlandais ne pouvaient pas pratiquer leur religion librement. Leur foi était tolérée, ce qui veut dire qu'elle ne devait pas être accompagnée de signes visibles. En plus, on était exclus de fonctions officielles et publiques. En 1853, la hiérarchie des évêques fut rétablie ainsi que la liberté de culte. A une vitesse vertigineuse, les catholiques savaient créer leurs propres organismes, écoles, syndicats etcétera. Toute la vie sociale fut organisée par l'Eglise, du berceau jusqu'à la tombe. En guise de réaction, les églises protestantes et les mouvements socialistes faisaient de même. Ainsi naissaient trois sociétés parallèles à l'intérieur de la société néerlandaise. Chacun vivait dans son propre cocon.

Cette situation changeait durant la Seconde Guerre Mondiale. Pendant l'occupation allemande (1940-1945), c'étaient surtout les dirigeants religieux et politiques qui se retrouvaient dans leur opposition contre l'occupant allemand. Ils décidaient d'unir leur efforts et collaboraient dans une seule et même lutte. Ainsi, des clivages étaient surmontés et on commençait à se comprendre et s'estimer davantage. Après la guerre, c'était surtout les gens ordinaires qui ne voulaient plus revenir à l'ancienne situation d'une société divisée. Malgré ceci, les évêques optaient pour un rétablissement de la situation d'avant-guerre. Mais les fidèles ne suivaient plus. Ceux-ci voulaient une société nouvelle sans clivages entre les diverses confessions et systèmes de pensée.

C'est ça la raison pour laquelle le Concile Vatican II fut reçu de manière si enthousiaste dans les diocèses néerlandais. On y reconnaissait cette nouvelle ambition d'une Eglise et d'une société

ouvertes. Grande fut donc la déception lorsque ces rêves ne furent pas réalisés. Beaucoup de fidèles décrochaient. Une énorme polarisation entre conservateurs et progressistes se fit jour. L'Eglise perdait de plus en plus de terrain et d'autorité avec comme anticlimax la visite du Pape Jean-Paul II aux Pays-Bas en 1985. Tandis qu' à d'autres endroits dans le monde des millions de personnes venaient voir le Pape, la papamobile passait à travers des rues vides.....

Tout compte fait, cette visite papale s'est avérée une charnière. A partir de cet événement l'évidence s'imposait auprès des catholiques que cette polarisation était plus que néfaste. Rome en devenait aussi conscient et choisissait désormais le dialogue plutôt que la confrontation. Lentement il y a un regain de confiance parmi les fidèles et on fait plus d'efforts pour annoncer l'Evangile dans un contexte de sécularisation. On est devenu une petite communauté ecclésiale mais depuis 2000 on constate tout de même une augmentation des baptêmes d'adultes et de candidats chez les religieux des ordres actifs. Les ordinations sacerdotales traînent pourtant (2019 : 5 nouveaux prêtres pour 7 évêchés). Il en est de même pour les entrées chez les religieuses actives.

La situation en Belgique est tout autre. Ici, le catholicisme est toujours restée une religion reconnue par l'Etat. Après la séparation avec la Hollande en 1830, le catholicisme est même devenu religion de l'Etat. Bien que ce ne soit plus le cas maintenant, la société belge reste imprégnée du catholicisme. On pourrait parler d'un vrai catholicisme populaire. Pourtant, lentement cette culture s'effrite. Le problème des abus sexuels dans l'Eglise a durement touché la province belge et bien des gens y ont définitivement tourné le dos. Le nombre de séminaristes et de candidats à la vie religieuse active masculine ou féminine reste faible. La situation est un peu meilleure chez les francophones de Belgique, mais la différence est minime. Un contraste avec les Pays-Bas est que le processus de sécularisation en Belgique porte davantage un caractère anticlérical. C'est un mouvement de libération, d'émancipation par rapport à la mainmise de l'Eglise. Au niveau des questions éthiques, la Belgique s'avère plus radicale que les Pays-Bas. En Hollande on constate plutôt un retour à des choix pro life.

C'est dans ce contexte que vivent nos communautés. Comme je l'ai dit, nos communautés, et ceci vaut certainement pour les moines, mais aussi pour les moniales, étaient très grandes en nombre. Toutes les abbayes néerlandaises ont joué un rôle important dans la renaissance du catholicisme après 1853. A l'exception de Tilburg, Zundert et Arnhem, tous les monastères sont issus de l'ancienne Congrégation Trappiste Belge de Westmalle. Ici, l'abbaye d'Achel a joué un rôle essentiel. Etant donné que dès les années cinquante la sécularisation épuisait le nombre de vocations, les monastères des moines dans la Région en payaient les frais dans les années quatre-vingt. Leur situation devenait précaire au niveau administratif et quantitatif. En 1993, Dom Bernardo Oliveira a essayé de convaincre les monastères d'hommes de réfléchir sur leur avenir et d'agir conséquemment. L'intervention de Dom Bernardo ne produisait pas l'effet escompté et la Région était profondément divisée. Chacun se retranchait sur son propre terrain et l'entente entre les monastères en souffrait considérablement. Les moniales, quant à elles, n'étaient pas concernées et pour elles, les relations infectées ne donnaient pas lieu à un éventuel désir d'intégrer une Région néerlandophone mixte.

Depuis, chaque monastère cherchait sa propre solution. Tilburg choisissait en 1997 de diviser la communauté. Les moines les plus âgés déménageaient dans une maison de soins faisant partie d'un institut religieux, proche de leur abbaye. Ils y occupaient une aile à part où ils pouvaient continuer leur vie monastique adaptée à l'âge et la santé. Les neuf frères les plus jeunes restaient dans l'abbaye et y faisaient pour ainsi dire une re-fondation. Les bâtiments furent adaptés aux dimensions plus réduites d'une petite communauté et l'économie fut restructurée. Les fondations, notamment Rawa Seneng, venaient à l'aide. A partir de ce moment, de nouvelles vocations arrivaient, des Pays-Bas mais aussi d'ailleurs et la communauté augmentait en nombre : plus de 20 moines, 18 à l'instant même. On a opté délibérément pour une communauté à caractère international.

La communauté de Diepenveen choisissait une tout autre voie de revitalisation. On décidait de vendre les bâtiments conventuels, devenus beaucoup trop grands, pour déménager dans une île dans le nord des Pays-Bas. Au moyen-âge, cette île appartenait à l'abbaye cistercienne de Klaarkamp (1163). Ce projet est un bel exemple de sollicitude et d'implication entre père immédiat (en l'occurrence Westmalle) et maison fille. On a trouvé maintenant un endroit où habiter dans cette île de Schiermonnikoog (île des moines grises : schier = gris). Après une rénovation importante, on espère ouvrir fin 2021. Eux, ils optent expressément pour une petite communauté et un style de vie aussi simple que possible.

D'autres exemples de revitalisation sont le transfert de la communauté de Berkel à Arnhem et la fondation en 1970 de Klaarland, par quelques moniales de Nazareth. Elles désiraient un mode de vie plus dépouillé. Cette communauté est actuellement la plus florissante parmi les moniales, avec 16 sœurs. Outre la restructuration des bâtiments conventuels, les communautés se sont également investies dans une transformation de leurs moyens d'existence. Si dans le passé on pouvait encore s'appuyer sur les pensions de retraite, désormais il faudra subvenir soi-même à ses besoins. Ce n'est une tâche facile pour personne mais on y a bien réussi. Ainsi, Echt a commencé l'élevage de porcs de manière biologique. Zundert a établi une petite brasserie de bière. Arnhem exploite un cimetière dans un environnement de nature vierge et Tilbourg a débuté une fromagerie. Klaarland produit désormais des confitures et Nazareth des produits à base de savon.

De tout ceci on pourrait conclure que la revitalisation est surtout le résultat d'une restructuration de bâtiments et de moyens d'existence. Mais les communautés se sont également beaucoup investies dans la revitalisation de leur liturgie et leur vie communautaire. Dans ce processus, la collaboration avec la famille bénédictine dans les Bas Pays est d'une importance capitale. Depuis plus de cinquante ans, on coopère au niveau de la formation initiale et la formation permanente. Mais aussi sur le plan de la liturgie et d'autres aspects de la vie monastique.

Actuellement, l'âge moyen de nos communautés est entre soixante et soixante-cinq ans. Dans toutes les communautés, il y a des personnes en formation. Depuis 2000, les relations mutuelles dans la Région se sont considérablement améliorées. On estime les spécificités l'un de l'autre et on se rend compte du fait qu'à l'avenir ne subsisteront que de petites communautés qui donneront chacune un dynamisme particulier et une couleur propre au charisme cistercien. Le fait d'être une petite

communauté constituera un enjeu important spécifiquement propre à cette situation. Bien sûr, la revitalisation restera un domaine qui mérite notre attention durable, mais, au regard de notre histoire, le plus grand défi sera sans aucun doute de garder notre charisme vivant dans un monde de plus en plus sécularisé.

Deuxième partie : l'expérience de Saint Bernard

La première partie de notre conférence montre à l'évidence que la revitalisation ne peut pas être considérée hors du contexte dans lequel vit une communauté. Ensuite, que la revitalisation n'est pas uniquement un processus extérieur mais au tout premier plan une transformation communautaire et spirituelle qui s'opère dans la logique du vœu bénédictin de la *conversatio morum*. Aussi n'est-il pas étonnant que Saint Bernard, dans son temps déjà, s'est vu confronté au thème de la revitalisation. Par ailleurs, les débuts de Cîteaux, ne sont-ils pas le fruit d'un désir de revitalisation de la vie monastique ?

Nous savons comment Saint Bernard s'est investi inlassablement pour ramener des communautés de tous bords vers une expérience renouvelée des observances monastiques. Ne rappelons que l'incorporation de Savigny dans l'Ordre de Cîteaux en 1147 (onze cent quarante-sept).

Un autre exemple connu de revitalisation durant la vie de Saint Bernard est l'histoire de l'abbaye irlandaise de Mellifont. Ce projet de revitalisation fut une expérience dure pour Bernard. A l'instigation de Saint Malachie, cette abbaye fut repeuplée par des moines de Clairvaux. Ces moines français devaient revitaliser le monachisme irlandais à l'exemple du continent européen. Le projet échoua pourtant et les frères étaient obligés de retourner en France. Il fallait attendre cent ans avant que les successeurs de Saint Bernard tiennent compte de la situation particulière du contexte irlandais (cf. Ép.357)

Il vaudrait la peine d'étudier de plus près dans les lettres de Saint Bernard le thème de la revitalisation de la vie monastique. Pourtant, dans ce cadre-ci, j'opte, après avoir traité les problèmes d'organisation, pour cette autre voie qui est également très présente chez Saint Bernard, je veux dire le soin d'une revitalisation de la vie spirituelle de moines individuels. C'est que, si, de nos jours, on discute de la revitalisation de notre Ordre, il est primordial, selon moi, de ne pas parler uniquement de structures ou de revitalisation d'autres personnes ou instances, mais de commencer par la revitalisation de nous-mêmes et des moines et moniales confiés à nos soins. Saint Bernard est surtout intéressé par la question de savoir comment il pourrait, en tant que supérieur, faire revenir sur la bonne voie un frère dont la bonne ferveur s'est affaiblie. Le meilleur exemple en est son deuxième Sermon pour la fête de Pâques². A mon avis matière obligatoire à lire pour chaque supérieur. C'est un texte qui m'est particulièrement cher en tant que supérieur et père immédiat.

² (Mabillon, 4019-4025) Dans certains manuscrits, nous lisons l'ajout : 'ad abbatum', 'à destination des abbés réunis'. Dans l'édition critique de Leclercq, on a choisi d'omettre cet ajout même si plusieurs manuscrits contiennent cette apostrophe. La raison m'en est inconnue, peut-être pour ne pas confondre ce sermon avec un autre texte de Saint Bernard destiné aux abbés, probablement au Chapitre Général de Cîteaux. Ce dernier sermon, on peut le retrouver

Le point de départ de ce sermon est le texte de l’Evangile de Pâques. « *Quand le sabbat fut passé, Marie de Magdala, Marie, mère de Jacques, et Salomé achetèrent des aromates pour aller l’embaumer* » (Mc 16,1). Pour Bernard, le Christ dans la tombe est « *la foi morte dans une âme* ». la question pastorale centrale du Sermon est donc : « *comment agirons-nous* » ? Il trouve son inspiration auprès des deux femmes qui achetèrent des aromates et partirent pour le tombeau pour embaumer le corps mort. « *Etait-ce pour le ressusciter? Non, mes frères, nous savons bien qu’il ne nous est pas donné de le ressusciter; tout ce que nous pouvons faire c’est de l’embaumer. Pourquoi cela, mes frères? Pour que celui qui est mort comme lui, ne répande point une mauvaise odeur, une odeur de mort pour les autres, qu’elle ne s’exhale de tous côtés et qu’il ne tombe lui-même en pourriture* » (3). il combine cette inspiration avec sa propre expérience : « *nous l’apprenons par une expérience quotidienne* ».

Le devoir d’embaumer n’est pas sans rappeler aux abbés présents le chapitre 28 de la Règle de Saint Benoît. Dans ce chapitre, il est question du devoir de l’abbé de promouvoir la guérison d’un frère incorrigible, d’oindre ce frère avec ses réprimandes (28,3). A partir de cette référence, on comprend que Bernard établit le lien entre oindre/ embaumer et la tâche pastorale de l’abbé. C’est que, au chapitre vingt-huit, Saint Benoît confère trois devoirs à l’abbé qui peuvent mener à la guérison d’un frère qui a été fréquemment corrigé et qui ne veut pas s’amender : « *les onguents des exhortations, les remèdes des Divines Ecritures et finalement le cautère de l’exclusion et des coups de fouet* » (28,3). Cette triple tâche pastorale, Saint Bernard la concrétise en la reliant aux trois femmes qui symbolisent « *l’esprit, la langue et les mains* ». pour étayer ce triple devoir pastoral, Bernard renvoie au triple « *paix mes agneaux* » que Jésus adresse à Pierre. « *Que nos trois saintes femmes, l’esprit, la langue et les mains, achètent donc des parfums, car je crois que c’est à cause de ces trois femmes que Pierre reçut trois fois l’ordre de paître le troupeau du Seigneur (Jn 21,16). Comme s’il lui avait été dit : Faites-le paître de l’esprit, de la bouche et des œuvres; c’est-à-dire paisez-le par la prière qui vient de l’esprit, par l’exhortation qui tombe des lèvres, et par l’exemple qui vient des œuvres* ». Ainsi, Saint Bernard cherche une réponse à la question de la revitalisation dans les Ecritures et dans la Tradition.

Pour Bernard, la revitalisation est un processus qui ressemble à l’achat d’aromates pour en faire un onguent qui permet la guérison. Les aromates sont les divers moyens qu’on peut utiliser à ce but. Ces moyens ont leur prix et avec cet argent il faut les acheter ou se les approprier. Suit l’action d’embaumer, c’est-à-dire les soins proprement dits. Dans ce processus de guérison, de revitalisation, l’abbé joue un rôle, tout comme le frère qui doit obtenir guérison, et bien sûr, enfin, Dieu. Si nous considérons la revitalisation de notre Ordre, il ne s’agit pas uniquement de structures, (Chapitre Général, Réunion Régionale, Visites), ou d’une personne autre (Père Immédiat, Abbé Général) , mais surtout de chacun de nous en tant qu’individu. Et ce qui est peut-être le plus important : Quel est le rôle de Dieu dans le processus de revitalisation de l’Ordre ?

Une personne avisée a probablement remarqué que j’ai commencé tout de suite dans le paragraphe trois du Second Sermon pour les fêtes de Pâques. Ai-je fait exprès de sauter les deux premiers

dans les éditions critiques, après le Sermon pour la Nativité de Marie. Ici, il s’agit du deuxième Sermon pour la Fête de Pâques (cf. Div.55)

paragraphe ? Bien sûr que non ! Dans ces paragraphes, Saint Bernard évoque la foi qui est morte et par conséquent la raison pour laquelle, en l'occurrence, un frère doit être réveillé à une vie nouvelle. Pourquoi en est-il venu jusque-là ? Quelle est la raison pour laquelle ce frère a besoin de guérison ? Saint Bernard ne cherche pas la réponse en toutes sortes de facteurs externes, mais en vient tout de suite au centre de l'affaire : « *Nous avons appris de l'Apôtre que c'est par la foi que le Christ habite dans nos cœurs (Ep 3,17) : d'où je crois qu'il est permis de conclure que le Christ vit en nous aussi longtemps que la foi y demeure, et que, dès que notre foi est morte, on peut dire en quelque sorte que le Christ y est mort aussi* ».

Osons-nous, en tant qu'Ordre, c'est à dire en tant que responsables devant tous nos frères et sœurs, nous poser en toute honnêteté, cette question ? Le Christ, habite-t-il dans le cœur de notre Ordre par la foi ? Notre foi, est-elle vivante, c'est-à-dire, nos bonnes œuvres en sont-elles la preuve ? « *De même que nous connaissons que le corps est en vie à ses mouvements, ainsi est-ce à ses œuvres que nous voyons que la foi est vivante* » (1). Bernard va encore plus loin : « *Mais la vie même de la foi c'est la charité, attendu que c'est par elle qu'elle opère, suivant ces paroles de l'Apôtre : 'La foi qui opère par la charité, (Ga 5,6)', aussi voyons-nous la foi mourir quand la charité se refroidit, de même que le corps périt quand l'âme s'en éloigne* » (1).

« *Si donc vous voyez un homme, appliqué à des bonnes œuvres, mener gaiement une vie pleine de ferveur, soyez sûr que la foi vit en lui, car vous en avez la preuve tout à fait irrécusable* » (1). Ceci, est-ce une description de notre Ordre ? Ou c'est le contraire qui est vrai ? « *Mais il y en a qui commencent d'une manière spirituelle et qui finissent par la chair; or, nous savons que dans ceux-là l'esprit de vie ne demeure plus selon ce mot de l'Écriture : « Mon esprit ne demeurera point pour toujours dans l'homme, parce qu'il est charnel (Gn 6,3). » Or, si l'esprit de Dieu ne reste plus dans un homme, il est clair que la charité ne s'y trouve pas non plus, puisqu'elle n'est répandue dans nos cœurs que par le Saint-Esprit qui nous a été donné (Rm 5,5)* » (1).

La revitalisation commence, qu'il s'agisse de la vie personnelle ou de la vie de tout l'Ordre, par la foi. La foi n'est autre que, pour parler avec le Pape émérite Benoît XVI, « l'expérience d'une rencontre personnelle avec le Christ, à partir d'un dialogue sincère et confiante avec Lui pour entrer dans sa volonté. Par conséquent il est nécessaire de progresser dans l'expérience de la foi, comprise comme une relation profonde avec le Christ, comme une écoute intérieure de sa voix qui résonne en nous. Ce cheminement, qui nous permet de répondre à la voix de Dieu, pourra s'effectuer à l'intérieur de communautés chrétiennes qui vivent dans un climat de foi intense et qui portent un témoignage généreux de l'Évangile, auquel ils se sentent profondément liés. Des communautés qui éprouvent une passion missionnaire menant à un don total de soi à Dieu, et qui se nourrissent des sacrements, spécialement l'eucharistie, et d'une vie de prière intense. Cette vie « doit être très personnel d'une part, une confrontation de mon 'moi' avec Dieu, le Dieu Vivant. D'autre part, cette prière doit être dirigée et illuminée par les grandes prières de l'Église et des Saints, par la prière liturgique où le Seigneur nous apprend sans cesse à prier d'une manière juste » (Benoît XVI, enc. Spe salvi, 34)³.

³ Benoît XVI, Message pour la 50^{ème} Journée Mondiale de la Prière pour les Vocations, 21 avril 2013.

Les premières aromates que va acheter Saint Bernard pour en faire de l'onction en vue d'une guérison sont : *« au premier rang, le sentiment de la compassion, puis le zèle de la droiture, sans omettre, dans le nombre, l'esprit de discrétion »* (4). Grâce à ses trois aromates, L'Esprit peut exercer sa tâche pastorale. Il est remarquable qu'ici, Saint Bernard ne met pas tant l'accent sur celui qui a besoin de guérison que sur le pasteur lui-même. *« Filles de Jérusalem, ne pleurez point sur moi; mais pleurez sur vous-mêmes et sur vos enfants (Lc 23,18) »* Remarquez, mes frères, la gradation : *« sur vous »* d'abord, dit-il, puis *« sur vos enfants. »* *C'est donc sur vous, mon frère, que vous devez d'abord arrêter votre attention si vous voulez apprendre à compatir aux maux des autres, et le reprendre ensuite en esprit de douceur. Faites réflexion sur vous-mêmes, dit-il, et craignez d'être tentés à votre tour. Mais les exemples nous touchent toujours bien plus que les paroles et se gravent plus profondément dans nos cœurs »* (4). La revitalisation commence par nous-mêmes, même s'il s'agit de quelqu'un d'autre.

Notre intelligence devra acheter ces trois parfums. *« Mais où pourrions-nous nous procurer ces aromates? Car la terre de notre cœur ne saurait produire de pareilles vertus, elle nous donnerait plutôt des ronces et des épines. Il nous faut donc les acheter quelque part. Mais qui nous les vendra? Ce sera celui qui a dit : « Venez, achetez sans argent et sans aucun échange, du lait et du vin ». (Is 55,1). (7) « C'est donc avec notre volonté propre que nous devons acheter les trois aromates de l'esprit, car remarquons qu'en payant avec cette monnaie, non-seulement nous ne nous appauvrissons point, mais même nous faisons un profit considérable, puisque nous l'échangeons pour quelque chose de mieux, et que nous donnons une volonté propre, pour en avoir une de commune. Or la volonté commune, c'est la charité »* (8).

La revitalisation commence par nous-mêmes. Suis-je, en tant que supérieur, prêt à abandonner ma volonté propre ? Achèterai-je avec ma charité l'amour de l'autre de sorte que lui ou elle puisse renaître à la vie ? Dans notre réflexion sur la revitalisation de l'Ordre, cet abandon de la volonté propre est continuellement d'actualité. Il ne s'agit pas de mes propres idées, de mes propres projets et désirs. Ce qui compte en revanche est une chaleureuse commisération, une écoute sincère de ce qui est juste et une incessante attention devant le roseau froissé pour qu'il ne brise pas. Et ceci grâce à la discrétion.

La deuxième femme qui va au tombeau avec des parfums est pour Saint Bernard le symbole de notre langue. Elle aussi achète trois aromates avec lesquelles elle constitue des onguents, *« ce sont la modération dans la réprimande, l'abondance dans l'exhortation et l'efficacité dans la persuasion »*. (9) *« Achetez donc encore ces aromates, mais avec la monnaie de la confession, c'est-à-dire en commençant par reconnaître et avouer vos propres fautes, avant de songer à reprendre les autres des leurs »* (10).

De nouveau, la revitalisation commence en nous-mêmes. Saint Bernard vise, en citant cette deuxième femme et ses aromates pour la langue, la force salvatrice de la confession et de l'eucharistie. La réprimande, l'exhortation et la persuasion trouvent leur source dans ces sacrements tout aussi bien que la modération, l'abondance et l'efficacité. Au regard de la revitalisation de l'Ordre, ma propre expérience est que là où la foi est faible, la rencontre personnelle avec le

Seigneur, tout comme la vie sacramentelle, est également faible. Quelle place occupent dans nos vies la confession et l'eucharistie ? Ce n'est pas une question de fréquence ni d'autres choses extérieures. L'importance est de trouver salut et guérison dans la rencontre sacramentelle avec le Seigneur vivant, ou, dans les paroles de Benoît XVI : « la confrontation de mon propre 'moi' avec Dieu, le Dieu vivant ».

La troisième femme qui s'approche du tombeau avec des aromates signifie pour Saint Bernard nos mains, autrement dit nos actes. « *Voilà pourquoi je vous dis qu'il faut que la main ait aussi ses aromates, je veux dire la continence de la chair; la miséricorde pour nos frères, la patience dans la piété. C'est ce qui a fait dire à l'Apôtre : 'Vivons dans le siècle présent avec tempérance, avec justice et avec piété' (Tt 2,12). Ce sont, en effet, les trois choses les plus nécessaires dans le genre de vie que nous avons embrassé; car nous devons la première de ces choses à nous, la seconde au prochain et la troisième à Dieu* » (11). Par les actes de la continence, de la miséricorde et de la piété, Bernard ouvre le processus de la revitalisation à nous-mêmes, à l'autre et à Dieu. Ce sont ces trois joueurs qui sont essentiels sur le terrain que constituent Ecritures et Tradition.

Les trois aromates de la main s'achètent par une soumission obéissante. « *Or, c'est avec l'argent de la soumission qu'on doit acheter ces trois sortes d'aromates de la main, c'est elle en effet, qui dirige nos pas, et nous procure la grâce d'une sainte vie* » (11). Probablement un discours surprenant et difficile en nos temps d'autodétermination. Soumission n'est rien d'autre qu'obéissance, à mon avis. C'est là notre mission dans l'Eglise et le monde. A la suite de notre Seigneur. « *C'est encore la soumission qui nous apprend à régler la miséricorde, elle aussi qui nous enseigne et nous donne la patience* » (12).

Dans sa volonté de revitaliser, Saint Bernard suit l'exemple des trois femmes avec leurs parfums, sur le chemin du tombeau pour embaumer Jésus. « *Quand vous aurez tous ces aromates, approchez-vous alors de celui en qui la foi est morte. Mais si nous considérons quelle œuvre c'est pour nous de réveiller de son sommeil de mort celui qui en est là, combien même il est difficile de s'approcher seulement de son cœur qu'une obstination aussi dure que la pierre, et que l'impudence nous ont fermé, je crois que nous serons amenés à nous écrier aussi avec les saintes femmes : 'Qui est-ce qui nous enlèvera la pierre qui ferme le sépulcre'* » (Mc 16,3) ? Ceci est et reste avant tout l'œuvre de Dieu. Puissions-nous, nous aussi, arriver à cette expérience au niveau de la revitalisation de l'Ordre : « *l'accès nous est ouvert à son cœur; que dis-je, il nous appelle lui-même, lui-même il écarte de ses mains la pierre de son obstination, et, s'asseyant dessus, il nous montre les bandelettes dont sa foi s'était trouvée chargée, car elle est maintenant ressuscitée. Et en même temps qu'il découvre tout ce qui s'est passé dans son cœur auparavant, et confesse comment il s'était lui-même enseveli dans ce tombeau de l'âme, en dénonçant sa tiédeur et sa négligence, il dit comme l'Ange : « Venez voir le lieu où le Seigneur avait été mis (Mt 28,6). »*

Troisième partie : l'expérience de la Synodalité comme voie vers la revitalisation

Le deuxième Sermon pour la Fête de Pâques avec comme thème la revitalisation peut, selon moi, bien se résumer dans les propos déjà cités du Pape Benoît XVI : « ce cheminement, qui nous permet de répondre à la voix de Dieu, pourra s'effectuer à l'intérieur de communautés chrétiennes qui

vivent dans un climat de foi intense et qui portent un témoignage généreux de l'Évangile, auquel ils se sentent profondément liés. Des communautés qui éprouvent une passion missionnaire menant à un don total de soi à Dieu, et qui se nourrissent des sacrements, spécialement l'eucharistie, et d'une vie de prière intense. Cette vie doit être très personnelle d'une part, une confrontation de mon 'moi' avec Dieu, le Dieu Vivant. D'autre part, cette prière doit être dirigée et illuminée par les grandes prières de l'Église et des Saints, par la prière liturgique où le Seigneur nous apprend sans cesse à prier d'une manière juste ».

C'est en se basant sur son prédécesseur sur la chaire de Pierre que le Pape François invite l'Église d'aujourd'hui d'advenir à une Église synodale suivant la triade *Communio – Participatio – Missio*. Les femmes qui de nos jours partent ensemble (sun – odos) vers le tombeau pour embaumer le corps mort du Seigneur, porteront dans leurs vases les aromates de la voie synodale. L'intelligence nous apprend que nous sommes ensemble sur le chemin du Père, en communion (*Communio*) avec Dieu, nous-mêmes et toute l'humanité/création. Une communion qui n'est pas à acheter sans que nous la payions en sacrifiant notre volonté propre pour arriver à une volonté commune. La langue nous apprend que nous devons participer (*Participatio*) activement au processus de la revitalisation en nous laissant amender, exhorter et persuader, pour trouver ainsi, par la Parole et dans notre propre parole, salut et guérison. C'est seulement de cette manière que nous vivrons effectivement la mission (*Missio*) que nous sommes le cœur priant de l'Église, sans cesse levant nos yeux vers la face du Père, sans oublier pour autant nos proches et toute la création. Une mission qu'on peut vivre uniquement quand nous l'achetons avec la monnaie de notre obéissance.

Partir sur la voie synodale, comme le Pape François la prévoit pour l'Église du troisième millénaire, ne veut donc pas tellement dire adapter les structures, mais plutôt revitaliser le Christ qui vit dans nos cœurs, par la foi. Une foi qui est morte dans bien des cœurs, et qui ne revit pas en focalisant surtout sur les structures. Elle ne pourra ressusciter que par le don de soi de chacun de nous.

En résumant, je devrai assumer, à propos du thème de la revitalisation de l'Ordre (et ceci vaut aussi pour la revitalisation d'une communauté, de moi-même ou d'un confrère ou sœur) que mon tout premier point de départ est le constat que personnellement je ne suis pas en mesure de réveiller l'Ordre à une vie nouvelle. Du moins, c'est mon expérience à moi. Ce grand et merveilleux mystère ne revient qu'à Dieu lui-même. Et ce n'est que par le don de moi-même que je pourrai remplir mon vase avec les moyens disponibles pour prendre soin, en toute responsabilité, d'une régénération de la foi au cœur de l'Ordre, de la communauté, de moi-même ou d'autrui. Et je pourrai seulement le faire ensemble avec les autres. Pour moi, les trois femmes en route pour le tombeau signifient mes confrères et sœurs dans le service de l'abbatiate, mes confrères et sœurs dans la communauté, dans la vie cistercienne. Les moyens qui sont à notre disposition en tant qu'Ordre sont en rapport avec toute notre personnalité : notre intelligence, nos paroles et nos actes. Chacun de nous possédera peut-être, avec la grâce reçue de Dieu, un don particulier dans une plus forte mesure que les autres, mais c'est justement dans cette synergie de grâces individuelles que nous pourrions intensifier notre mission de revitalisation. Et cette mission est ancrée dans notre union avec Dieu et avec notre prochain, dans le partage des dons que chacun a reçus. C'est seulement de cette manière que notre Ordre pourra recevoir le don de la revitalisation

A mon avis, le Chapitre Général de 1969 a clairement et de façon prophétique perçu ceci en avançant les deux déclarations sur l'Unité et le Pluralisme et la Déclaration sur la Vie Cistercienne. Grâce à l'Esprit Saint on a montré dans ces textes ce qui est essentiel dans la vie cistercienne. Toutes les structures de l'Ordre n'existent que pour se mettre au service de cette essence. Lorsque ceci n'est plus le cas, et parfois il en est ainsi, nous devons avoir le courage d'adapter ces structures. Mais le danger en est, soit qu'on imagine de plus en plus de structures, soit que nous restons couchés dans nos tombes. Que faudra-t-il faire ? J'espère que j'ai pu clarifier que la revitalisation est un effort collectif, qu'il faut s'investir ensemble, en tant que confrères et sœurs, dans la conviction de notre mission, de l'essentiel de notre vocation vécue dans les divers contextes particuliers.

Quand j'ai été élu abbé en 2005, j'ai choisi comme exergue les paroles du prophète Amos : « Cherchez Dieu et vivez ! ». La revitalisation n'est possible que si nous prenons ensemble le chemin de l'écoute, avec notre intelligence, nos paroles et nos actes. Le chemin de l'écoute de Dieu qui dit : « je ne veux pas la mort du pécheur, mais qu'il se convertisse et vive » (cf RB prologue 38). Je pense que c'est ça l'essence !

Fr Bernardus Peeters ocsa
Abbaye de Tilburg
4 août 2021 – Fête du Saint Curé d'Ars

Nous avons tous apprécié la conférence de Dom Bernardus sa lecture de la situation historico-ecclésiastique, la centralité du thème de la foi et le lien avec le thème de la synodalité aussi important pour l'Eglise aujourd'hui.

Nous avons donc décidé de lui faire des demandes d'éclaircissement sur l'expérience de revitalisation des communautés OCSO hollandaises et sur l'interprétation du Concile Vatican II en Hollande et dans l'Ordre.

Puis, un dialogue a commencé sur l'actualisation du Concile Vatican II et le rapport avec la modernité dans les communautés de l'Ordre ; sur la transmission de la foi et du charisme cistercien à nos jeunes en formation, avec une attention particulière aux écrits de Saint Bernard, sur la polarité entre la foi au Christ et la communion fraternelle, sur la relation entre la foi et l'exercice des services particuliers qui exposent à la tentation du pouvoir, et enfin sur la communion, l'entraide et le partage entre abbés/abbesses.

SYNTHESE DES REPONSES DE DOM BERNARDUS

Sur la revitalisation dans la Région Hollandaise

Le parcours de revitalisation des communautés de notre Région est venu suite à l'échec des solutions qui avaient été proposées par l'Abbé Général de ce moment-là, Dom Bernardo Olivera, qui avait poussé les communautés à commencer un chemin de collaboration et de rencontres en vue d'une unification possible. Mais entre nos communautés il n'y avait pas de base commune sur laquelle travailler. Par la suite, les monastères se sont rendus compte que la nouvelle base pour collaborer était que chaque monastère cherche sans peur son propre chemin pour la vie. Et sur ce choix pour la vie chaque communauté a fait son propre cheminement en partant de sa réalité historique.

Il y a des communautés qui ont fait une évolution et d'autres qui ont été supprimées. Il est dangereux de faire des évaluations, mais il me semble que les communautés supprimées montrent que le problème réel était celui d'une foi morte. C'étaient des communautés qui avaient ouvert les portes à la sécularisation sans discernement de sorte qu'il n'y avait plus de différence entre elles et le monde.

En général, ces dernières années, la Région et les communautés ont changé. Ce changement est principalement lié à la foi. Le don de soi lui-même a grandi dans la rencontre personnelle avec le Christ.

A ce niveau le mot « humilité » entre en jeu : pour Saint Bernard l'humilité c'est la vérité. C'est là que nous trouvons le lien avec l'ensemble du processus de revitalisation. Dire la vérité nous a rendu plus humbles à la fois en tant que supérieurs et en tant que communauté. Dans notre pauvreté et vulnérabilité nous n'avons plus rien à cacher les uns aux autres. L'autonomie est une grande richesse, mais lorsqu'elle n'est plus liée à la vie, qu'elle n'est plus relationnelle, alors elle devient un obstacle.

Sur la réaction au Concile Vatican II en Hollande et dans l'Ordre

Dans de nombreuses situations, dans l'Ordre nous ne sommes pas encore en mesure de lire le renouvellement qui a été fait après le Concile.

Chez certains frères et sœurs plus âgés de nos communautés la référence aux textes conciliaires coïncide avec la peur d'un retour au passé, d'une restauration et pour cela elle est refusée *à priori*. Cette attitude démontre une ignorance et c'est une mentalité qui en Hollande est très claire. Beaucoup attendaient du Concile l'approbation de leurs sentiments et espéraient une Eglise ouverte au monde et à la modernité.

Mais aujourd'hui la situation a changé. La nouvelle génération veut vivre une expérience d'Eglise où la rencontre autour de l'Ecriture Sainte, la Tradition et aux Sacrements est centrale. C'est justement à partir de cette nouvelle situation de sécularisation que naît une ouverture à la lecture de Vatican II. Donc, il ne faudrait pas trop regarder le passé, mais voir les opportunités que nous donne l'aujourd'hui. La société sécularisée oblige nos monastères à être plus simples. Qui vient au monastère ne cherche pas des théories, mais une réalité vécue. Pour les hollandais qui veulent discuter de tout, c'est une nouveauté. Nos jeunes frères et sœurs demandent des communautés qui prient ensemble, mangent ensemble, travaillent ensemble. Des communautés où ils peuvent chercher Dieu et se faire trouver par Lui. C'est tout simple et très concret.

Les jeunes cherchent une vie cénobitique. Quand je suis rentré au monastère dans les années 80, en communauté, il n'y avait qu'un seul repas par jour. De nombreux frères mangeaient habituellement dans différents endroits, dans tout le monastère. Maintenant je demande que tous les frères soient à table en même temps.

Les jeunes ont ce désir de vivre ensemble parce que la société est trop individualiste et ils sont attirés par la tradition de la vie cénobitique. Cela aussi est une réponse à la tendance de la vie dans la société.

DIALOGUE

Ces éclaircissements de di Dom Bernardus ont donné lieu à quelques réflexions sur **la réception du Concile Vatican II dans l'Ordre** et à partir desquelles a émergé le désir de pouvoir faire ensemble (dans l'Ordre) une relecture critique équilibrée du processus de renouvellement qui a eu lieu après le Concile. Il a été souligné que parfois on veut présenter le renouvellement conciliaire de l'Ordre comme un événement accompli et parfait alors qu'il y a beaucoup de choses à améliorer. Par exemples les aspects qui concernent la vie régulière et cénobitique. Il y a des habitudes dans certaines communautés qui sont considérées comme normales mais qui se révèlent être en dehors de l'esprit des Constitutions et nuisibles à la vie fraternelle. Il y a un individualisme très fort. Nous devrions avoir le courage de revoir certains choix. Cela pour ce qui concerne nos communautés. Pour ce qui concerne la proposition à faire aux jeunes celle-ci nous oblige à une approche beaucoup essentielle. Les jeunes d'aujourd'hui ne savent même pas ce qu'est Vatican II. Ils arrivent au Monastère pleins de demandes et de besoins beaucoup sont élémentaires. Ils nous obligent à repenser notre foi et notre témoignage de façon plus essentielle et plus dépouillée. Comme l'a fait remarquer l'une d'entre nous, quand les jeunes se plongent dans les moyens que donne la vie monastique, mis à leur disposition de façon quotidienne, ils sont aptes à entrer dans une histoire plus large; une relecture de ces textes fondamentaux les passionne.

La centralité de la foi et ses défis

Les vrais points cruciaux d'aujourd'hui portent sur les dimensions essentielles de la foi. Nous devrions demander aux jeunes qui se disent encore chrétiens s'ils croient en la résurrection du Christ et en l'Eucharistie. Nous devrions nous rendre davantage compte de la réalité qui les entoure. Ne pas rester ancré au passé signifie aussi se mettre dans la peau des gens qui vivent en dehors du Monastère et ne pas continuer à raisonner selon une vision cléricale comme nous invite à le faire le pape François. Une intervention soulignait justement le défi que les personnes qui entrent dans nos monastères avec des expériences de vie hors de l'ordinaire ; cette provenance aussi variée est peut-être un signe prophétique ?

Le point de la foi qui alimente notre âme est fondamental comme nous l'a si bien dit Dom Bernardus. Nous devrions prendre cette parole comme une vraie remise en question, en nous demandant si la foi ne s'est pas éteinte dans nos âmes. Ici une demande surgit : comment incarner aujourd'hui notre charisme sans tomber dans la mentalité du monde ou dans un dualisme foi et vie ? Nous ne nous apercevons pas toujours que la mentalité mondaine pénètre dans nos communautés, alimentée par une ignorance du contenu de la foi et par une espèce de « christianisme adulte » qui nous amène à boire la mentalité du monde sans faire de discernement. Il y a une pensée chrétienne qui n'est plus cultivée et un dualisme insidieux qui s'insinue dans les communautés.

Là où la foi et le charisme ne sont pas continuellement approfondis, vécus et transmis dans un dynamisme de conversion, de remise en question ; quand on croit déjà savoir, être adulte dans la foi, alors la foi se stérilise, perd sa capacité de transmettre et d'engendrer, non a plus aucun attrait pour personne.

L'Encyclique "Lumen Fidei" nous offre une lumière, nous indique un centre pour récupérer la foi et pour nous « démondaniser ».

.

Les difficultés à transmettre la foi

Le parcours de la foi des générations plus jeunes se caractérise par le besoin d'appartenir à la communauté et en même temps par la peur de se confier. La foi doit redevenir une capacité effective de confiance, un gain qui surmonte la peur de perdre quelque chose.

Nous sommes au sein d'une culture complètement différente de celle du Moyen-Age et des années post conciliaires, désormais imprégnée d'une anthropologie anti-chrétienne et antihumaine. C'est précisément au cœur de cette situation nous sommes invités à regarder les opportunités qui nous sont données.

L'actualité de Saint Bernard

Il est encore souligné de façon positive combien les jeunes se passionnent pour la figure de saint Bernard où ils trouvent une réponse pour leur vie.

La proposition de saint Bernard est pour tous et pour toutes les situations. Il est essentiel qu'il y ait une transmission vitale du message et pas seulement une initiation intellectuelle ou esthétique. Il est important qu'un travail de réflexion sur l'anthropologie cistercienne implique les générations les plus jeunes.

Dom Bernardus souligne qu'il y a une différence historique et culturelle entre saint Bernard et nous, mais pas une différence d'expérience. Cette expérience c'est le Christ qui est le même hier, aujourd'hui et toujours. Même si le monde et les jeunes d'aujourd'hui sont différents et grandissent au sein d'une culture numérique, il ne faut pas exagérer la différence car nous vivons la même expérience que saint Bernard et nous sommes appelés à l'approfondir et à la transmettre.

En même temps il est fondamental de faire un travail sérieux sur les textes de nos pères et mères cisterciennes. Des figures comme Charles Dumont ont disparu et il est nécessaire que d'autres étudient pour transmettre une connaissance avec des bases solides.

Une digression sur les jeunes et la lecture de saint Bernard : témoignages de nos communautés.

Tilburg. Les jeunes d'aujourd'hui peuvent comprendre la langue de Saint Bernard. Nous devons les aider avec notre propre expérience et notre foi. Pendant les neuf jours de la préparation à la fête de Saint Bernard, nous avons pour tradition de lire ensemble une heure avant les Vêpres en utilisant le temps normal de la lectio. Pendant cette heure il y a la lecture, le silence et un petit échange. Un texte identique pour tous est lu par un frère. Cette année, nous avons choisi le deuxième Sermon de Pâques. J'ai demandé aux frères de nommer trois vases contenant 9 herbes qui, ensemble, apporteraient une nouvelle vie à notre communauté. À la fin, nous avons tout mis ensemble et sommes arrivés à trois vases avec les mots : silence, sobriété et solidarité. La vase du silence contenait les herbes de la prière, de la lecture et du travail. C'est précisément notre frère le plus jeune qui a été capable de faire cette interprétation du texte de Saint Bernard.

Valserena. Nous avons reçu l'expérience de Mère Monica. Lorsqu'elle est arrivée à Valserena comme supérieure, elle a transmis l'amour pour la Règle et pour la figure de Saint Bernard. Elle l'a communiqué de façon vitale et grâce à elle, nous continuons au cours de nos semaines cisterciennes cette réflexion sur l'anthropologie cistercienne.

Md. Martha. Quand j'étais jeune et que j'ai rencontré Saint Bernard je ne connaissais rien de la culture européenne, c'était les débuts de ma rencontre avec le Christ. J'ai tout appris de Saint Bernard. En Indonésie, elles ne savent rien de la culture du Moyen-Age, ni même de la culture moderne. Avant de partir je leur ai fait un cours sur Saint Bernard plein de vie, d'intérêt et d'approfondissements. Je connais Saint Bernard comme étant sa fille, pas comme un expert et je pense que c'est ce que nous devons faire.

Nasi Pani. Nous sommes étonnées de voir comme nos jeunes sont passionnées par la proposition de Saint Bernard et pas de façon théorique. Par exemple, en ce moment nous lisons ensemble 'De Gratia', qui est un texte difficile et nous avons découvert que c'est un texte fondamental pour le noviciat. Il est certain qu'il faut l'expliquer, mais là on trouve les bases du : « je suis libre, je ne réussis pas à tout faire toute seule, j'ai besoin de la grâce », etc. Cela règle tant de problèmes, de

complications avec lesquelles les jeunes entrent. Et effectivement, elles trouvent une réponse à leur façon de vivre la journée, la façon de travailler, d'être stressées en pensant qu'elles doivent être à la hauteur.

Qu'est-ce que la foi pour nous ?

Peut-être que cela est clair pour nous, mais cela ne l'est pas pour le monde, alors nous devons expliquer ce qu'est la foi : la foi n'est ni dogmatisme, ni violence, mais la « *rencontre personnelle avec le Christ à partir d'un dialogue sincère et confiant avec Lui pour entrer dans sa volonté* »⁴.

A Clairvaux au temps de Saint Bernard il y avait un moine qui ne croyait pas en la Présence Réelle du Christ dans l'Eucharistie et Saint Bernard donne une belle réponse à ce moine : '*appuis-toi sur ma foi*'. C'est notre tâche dans le monde actuel. C'est exactement cela la transmission de la vie.

La transmission de la foi dans la vie fraternelle et ses défis

Une chose qui conduit à la mort de nos communautés est de courir après le monde pour se mettre à la page de celui-ci alors que les jeunes qui sont dans le monde veulent le Christ et sont fatigués du monde. Saint Bernard était missionnaire précisément en raison de son rapport au Christ et communiquait l'enthousiasme de la foi.

De la sorte, affirmer une foi personnelle ne veut pas dire vivre une réalité intimiste. Dans les communautés on rencontre parfois des jeunes qui risquent d'être scandalisés par des anciens qui ne se rendent pas compte de porter cette mondanité que les jeunes eux-mêmes cherchent de refuser.

Chez de nombreux jeunes il y a une réalité de fragilité mais il y a aussi une fraîcheur dans la recherche de Dieu et du Christ. Ils n'ont pas d'expérience d'Eglise, ils ne fréquentent pas les paroisses et souvent se sont des convertis qui ont trouvé la foi à l'âge adulte. Leur demande de radicalisme évangélique et d'authenticité est très forte.

Les jeunes reçoivent ce que nous vivons.

La transmission de la vie se vérifie aussi à travers un témoignage silencieux, vivant sa propre vocation avec joie. Dom Jean-Pierre nous a parlé à ce sujet de l'expérience de sa communauté en terre d'Islam : ... « *Il faut laisser rayonner le Christ à travers nous, à travers nos vies. Le chrétien est avant tout un témoin. Nos Monastères ne sont-ils pas des lieux où témoigner de la présence de Dieu ? Où l'on viendra nous demander de rendre compte de notre foi ? Pourquoi croyez-vous ? Quelles sont vos raisons de croire ? Nous devons assumer le péché d'aujourd'hui et le péché d'aujourd'hui c'est l'athéisme, la perte du sens de Dieu. Il n'est pas d'épreuve plus purificatrice à laquelle nous devons nous attendre que la tentation contre la foi. Il faut nous prémunir car c'est l'épreuve la plus terrible. Le monde a perdu le sens de Dieu, l'Eglise peut-être aussi en partie et nos monastères : « où en sont-ils ? »*

Rapport entre foi et service en communauté : la tentation du pouvoir

Dans certains cas la foi reste une dimension plus théorique que vitale et des dynamiques de pouvoir se déclenchent faisant obstacle au chemin communautaire et créant des situations où souvent les personnes ne sont pas conscientes du problème ou le deviennent seulement lors de la vieillesse.

⁴ Benoit XVI

Pour cela on s'interroge sur le rôle formateur de la communauté. En ce sens, le dialogue est fondamental, mais certaines communautés font preuve de difficulté à ce niveau et le dialogue se limite à un échange d'idées sans devenir échange d'expérience.

Il est inévitable que les frères qui se dépensent avec énergie et créativité dans un service soient tentés de le vivre en exerçant un pouvoir et le seul moyen de ne pas succomber à cette tentation est la communion. Celui qui a une charge et ne la vit pas en communion avec ses frères, la fera inévitablement devenir une source de pouvoir qui sera contraire à la foi et suscitera de très mauvaises réactions : celui qui vit son service comme un pouvoir veut tout sauf le transmettre aux plus jeunes et cela les jeunes le sentent. C'est comme si on leur disait : « il est préférable que tu ailles autre part », et cela compromet la transmission et la tradition.

Cette difficulté peut se faire sentir davantage dans les petites communautés où les personnes qui exercent des fonctions importantes sont pratiquement irremplaçables, Lorsque ces personnes vivent leur service comme un pouvoir comment faire ? Donner la priorité à la fonction ou à la santé de la communauté et de l'âme du frère ?

Une intervention a illustré l'évolution du chemin d'humilité de certains frères qui avaient ce problème du pouvoir mais qui maintenant sont âgés et ont changé. Cela a permis une étape de pacification et d'unité avec la communauté. Ces frères sont maintenant beaucoup plus humbles et vivent au sein du corps communautaire avec simplicité ; le frère le plus fort reconnaît que le problème est l'individualisme qu'il reconnaît comme le péché qu'il a vécu lui-même en premier.

La communion dans le service abbatial ; l'aide des autres supérieurs

On souligne que l'abbé ou l'abbesse ne peuvent rien faire tout seuls mais aussi, que pour ce service la communion avec les autres abbés/esses est fondamentale ; savoir que dans son propre service on peut compter sur d'autres personnes. La Région même est une aide fondamentale sur lequel s'appuyer.

LA DECLARATION DE PRINCIPE ET LA QUESTION DES ABUS

Dom BERNARDUS DE TILBURG, un des auteurs du document de travail demandé par la Commission Centrale de 2019 pour préparer une Déclaration de Principe sur la Prévention de Toute Forme d'Abus, était présent à notre rencontre et nous a présenté le sujet. Nous avons lu le texte et pris un bon temps pour clarifier les termes et pour comprendre le travail à faire. Le but de la Déclaration, que la Commission Centrale demandera au Chapitre Général d'approuver est d'affirmer l'engagement de l'Ordre dans son ensemble à protéger de l'abus sexuel, de l'abus de pouvoir et de la manipulation de conscience. Il est proposé comme un texte d'orientation très général pour d'éventuelles intégrations nécessaires dans nos Constitutions, Statuts et Ratio. Ensuite toutes les communautés devront faire leur propre protocole en collaboration avec leur Région, avec la Conférence Episcopale Nationale ou avec l'Association Nationale des Religieux. Il y a eu ensuite une discussion très animée qui a révélé différentes expériences et différentes approches du sujet ; cela est dû aussi à la présence de quatre Pays dans notre Région. Un dialogue ouvert et sincère a permis la possibilité d'arriver graduellement à un consensus plus profond.

DIALOGUE SUR LA QUESTION DES ABUS

Points qui ont émergés:

La nécessité de la Déclaration et des intégrations à notre législation.

Dans notre Ordre il y a de nombreuses communautés sans aucune expérience d'abus, mais il y a aussi de nombreuses communautés qui ont des problèmes dans ce sens. Un des problèmes est le silence qui couvre l'existence des abus et s'il n'y a pas de loi ou de référence dans nos Constitutions, ce silence pourrait créer des difficultés dans les tribunaux civils.

Nous ne voulons pas que la Déclaration soit emprisonnée par l'atmosphère sociale et ecclésiale actuelle de dramatisation, peur, méfiance ou sens de culpabilité.

Nous avons besoin de commencer par un document préliminaire qui donne une approche globale d'anthropologie, non seulement sur l'abus sexuel, mais aussi sur l'abus de pouvoir et de conscience.

Que signifie "créer un environnement sûr" ? Un environnement où il y a des règles et des procédures. Par exemple à l'hôtellerie, une règle pourrait être qu'on ne peut accueillir de mineurs sans qu'ils soient accompagnés par un membre de la famille, sans un responsable de groupe. Ou bien faire des parloirs avec des murs en partie en verre.

Une fois encore nous sommes face au problème du langage d'une société sécularisée qui ne croit ni en Dieu ni au péché. L'obligation de rendre un lieu sûr signifie établir des règles pour éviter que les personnes ne fasse du mal. Mais même si les jeunes viennent avec leurs familles, tout peut arriver, parce que les règles ne rendent pas les personnes bonnes et saintes. La loi ne devrait pas empêcher des rencontres profondes entre deux personnes.

Les lois peuvent aider, mais notre façon de nous exprimer devrait pointer sur la conversion, sur la formation à la chasteté, sur une anthropologie chrétienne. Nos Constitutions expriment déjà notre engagement pour un environnement sûr.

Les lois peuvent nous aider, mais notre façon de nous exprimer doit viser la conversion, la formation à la chasteté, une anthropologie chrétienne. Nos Constitutions expriment déjà notre engagement en faveur d'un environnement sûr.

Ce climat de méfiance bloque le rôle de la paternité spirituelle. L'autorité est vue comme une menace. Cela crée un obstacle pour la transmission de la vie et de notre charisme aux nouvelles générations. Nous devons être conscients du problème des abus mais aussi du fait que nous avons des moyens pour faire face à ce problème : dans nos Constitutions. Nous n'avons pas besoin de prendre des mesures pour des précautions drastiques.

Le point 1.1 parle d'un engagement pour la sauvegarde. Cette culture de la protection voit les choses de façon négative. Ce serait mieux de parler de « garantir un environnement où la dignité de chaque personne créée à l'image de Dieu soit respectée ».

Il est possible de donner quelques critères pour un protocole au sujet des abus sexuels, mais comment le faire pour l'abus de pouvoir et de conscience ? Il y a un manque de fondements au niveau canonique pour traiter de ces problèmes. Notre charisme demande l'obéissance, une promesse de libre consentement, mais ce consentement n'est pas total au moment où l'on obéit. Si les choses ne vont pas bien on peut dire : « j'ai été obligé à faire cela ; c'est un abus de pouvoir. » Comment est-il possible d'exprimer cela dans un langage chrétien et monastique de façon à ce que la loi civile puisse comprendre ?

Il semble que ces documents mettent les Supérieurs dans la catégorie des personnes vulnérables. Il y a de nombreux exemples de prêtres qui ont été faussement accusés précisément à cause de cette mentalité du soupçon. Comme il a été dit, une personne qui a du mal à obéir peut accuser d'avoir été abusée.

La question de savoir comment une communauté ou une autorité peut se défendre face à des accusations fausses et injustes est complètement absente.

Il y a eu des intégrations sur les abus faites au Droit Canon, le nouveau Livre VII. Mais les modifications ont été apportées en 2020 et ce document a été écrit en 2019. Le Motu Proprio "Vos Estis Lux Mundi" date de mai 2019. **Cette Déclaration doit donc inclure la référence aux nouveaux articles du Droit Canon.**

Il faut changer **le point 3** car le régime de la prescription a été modifié en 2020.

Il a été suggéré de reformuler le document de travail plutôt que de voter chaque point séparément, et le résultat a été affirmatif à l'unanimité. Mère Martha et Mère Rosaria ont été choisies pour écrire un texte martyr qui a été présenté, discuté et corrigé.

Le texte a été voté comme étant notre message à la Commission Centrale.

DOM BERNARDUS a conclu la session par ces observations :

“Je suis très content de ce dialogue qui m’a fait prendre conscience que ce document a été écrit il y a trois ans et qu’il a besoin d’être réécrit car pendant ce temps-là les lois civiles et ecclésiastiques ont continué à évoluer. Mon opinion à ce sujet a aussi évolué. Je suis d’accord sur le fait que le document a besoin d’être réécrit et je souhaite que toutes les Régions le demandent. J’ai réalisé au cours de cette réunion que nous devons prêter une plus grande attention à notre charisme dans ce secteur”.

DOM JUAN JOSE a présenté les trois textes proposés par la Commission de Droit à insérer dans notre législation. Après en avoir discuté nous avons décidé de suivre, avec quelques modifications, ceux proposés par la Région CNE que nous considérons plus concis et moins répétitifs. (**Vote 8**)



DOM BERNARDUS : NOUVELLES DE SA FILIATION

Avant de nous quitter, Dom Bernardus nous donne des nouvelles de sa Filiation et de l’expérience vécue ensemble pendant la période de pandémie qui vient de s’écouler..

Toutes les communautés ont été touchées, de façon différente, par la Covid et dans certaines il y a eu des décès liés à la contagion. Malgré les difficultés ils ont cherché à maintenir les contacts par net mais tous ont le désir de revenir au plus vite à une rencontre en présence. La pandémie a fortement touché toutes les activités économiques des monastères mais cela a été l’occasion de se demander comment vivre les différentes restrictions et la maladie même de la foi.

Parmi les Maisons filles, Arnhem vit une belle reprise de la vie monastique avec l’élection d’une nouvelle abbesse. Zundert, autrefois la communauté la plus nombreuse de la Région, n’a maintenant que 10 moines, a fait un chemin d’acceptation de cette réalité en s’ouvrant à celle-ci et a maintenant deux novices.

A cause de la Covid, il n’a pas pu visiter les Maisons en dehors de l’Europe, en commençant par Rawaseneng, en Indonésie. Les frères vont bien mais ont un projet de transfert et ils désirent une visite aussi pour cela. En Afrique, il n’a pas pu visiter Victoria, en Uganda où il s’est rendu en juillet, car à peine descendu de l’avion les frontières ont été fermées à cause de la Covid. Les frères vont bien, ils s’apprêtent à entrer dans les nouveaux bâtiments monastiques, à peine finis : l’église, le noviciat et l’hôtellerie. Cela a représenté un gros investissement de la part de la Maison mère mais ils en sont tous contents. En même temps, des projets en faveur de la population du lieu ont été réalisés, eux aussi nécessaires : deux écoles élémentaires, une maternité et une école secondaire, dans lesquels cependant les Frères ne sont pas impliqués directement. Le premier défi reste cependant celui de la formation initiale et permanente de la communauté. A Butende aussi dont il est le Père Immédiat délégué il n’a pas pu faire la visite aux sœurs, mais seulement les saluer en dehors du Monastère avant de retourner à l’aéroport, et cela a été une chance car une fois rentré à la maison il a reçu la nouvelle que la moitié de la communauté avait été contaminée par la Covid. A Butende aussi il y a une nouvelle abbesse, originaire du Kenya ce qui représente un grand pas en

avant pour la communauté car c'est la première fois qu'une étrangère est élue et le passage avec l'abbesse précédente s'est fait dans un climat de paix.

Les frères de Mariawald, enfin, dont il suit la situation suite à la fermeture de leur monastère, vivent dans trois Instituts pour personnes âgées différents et la seule difficulté semble être celle pouvoir maintenir les liens entre eux.

A la fin, nous avons remercié chaleureusement Dom Bernardus non seulement pour les nouvelles et l'engagement pastoral qu'il assume avec la Filiation et au sein de l'Ordre, mais aussi pour sa disponibilité et sa capacité de se mettre en cause et d'écouter durant le travail fait ensemble.

NOUVELLES FONDATIONS

Nous avons ensuite écouté l'expérience de deux nouvelles réalités présentes dans notre Région : la fondation au Portugal de S. Maria Mãe da Igreja et la Casa Annessa di Acque Salvie, près de Tre Fontane.

PRÉSENTATION DE LA FONDATION

DE SAINTE MARIE MERE DE L'ÉGLISE, A PALAÇOULO, PORTUGAL (MERE GIUSY)

Mon apport dans la ligne de la revitalisation se limite au récit de la vie de ces 10 premiers mois à Palaçoulo. Excusez-moi si je répète des choses que vous savez déjà.

Nous vivons au Portugal depuis octobre-novembre 2020 en tant que communauté de Sainte Marie Mère de l'Eglise. Le premier groupe est parti de Vitorchiano le 18 octobre et le troisième et dernier groupe est arrivé le 13 novembre. Nous sommes 10 professes solennelles, toutes italiennes, notre ancienne a 84 ans et la sœur la plus jeune a 37 ans. L'âge moyen de la communauté est de 49 ans.

Les débuts n'ont pas été faciles car tout de suite, à l'aéroport nous est parvenue la nouvelle qu'à Vitorchiano des sœurs étaient positives au COVID et qu'il était donc prudent que les nouvelles arrivées fassent le test et que nous nous rendions compte de la situation. (Trois sœurs étaient positives).

Cette circonstance nous a donné la possibilité de faire l'expérience :

- de la sollicitude et de la générosité de ceux qui nous ont accompagnées les premiers temps et qui continuent à le faire à travers des amis portugais.
- la conscience qu'être communauté n'est pas tant le fait d'être ensemble (à cause du Covid nous étions séparées), mais dire notre oui à cette circonstance qui nous demandait d'aller plus au cœur de notre départ, en renouvelant notre oui à Dieu et au chemin qu'il voulait pour nous.
- Les nouvelles qui arrivaient de Vitorchiano, bien plus touchée que nous, mais sereine et décidée à faire face à la pandémie et toujours très attentive à notre égard nous ont servi à prendre conscience que quelqu'un portait le poids le plus lourd, même pour nous.
- Pour le 8 décembre, la communauté était pratiquement réunie et rétablie physiquement.

Quels sont les aspects de vie sur lesquels nous avons misé ?

Penser à l'hôtellerie comme étant notre petit monastère en cherchant de définir et organiser les lieux réguliers. Une régularité de vie ayant au centre la liturgie. La liturgie avec l'unité avec Vitorchiano a certainement été une grande ressource.

A Vitorchiano nous avons déjà vu les travaux et les services que les personnes pouvaient assumer et de ce point de vue il y a eu une grande disponibilité même à changer, à corriger, à laisser et à assumer. Je n'ai senti de aucune résistance de quiconque pour assumer un service plutôt qu'un autre et une volonté de mettre au clair les difficultés rencontrées.

Petit à petit nous avons organisé la maison et toutes ont été impliquées.

Nous avons aussi formé de petites commissions de façon à parler et à éliminer d'éventuels malentendus ou difficultés entre les personnes (liturgie, construction, services, emplois productifs). Nous avons aussi cherché à dialoguer ensemble et nous avons continué le travail sur *Experientia* commencé à Vitorchiano, toutes s'y impliquant.

Au mois de janvier des préoccupations sont nées à cause des exigences bureaucratiques liées au projet du monastère, notamment pour l'aménagement des lieux de travail conformément à la loi. Aujourd'hui, nous en sommes à la reconnaissance du projet exécutif et aux étapes finales de l'appel d'offres, il faut encore donner la licence de construction à l'Entreprise que nous choisirons ainsi que la date du début des travaux qui je pense sera définie dans les semaines à venir. Le monastère est projeté pour 40 moniales et l'hôtellerie peut accueillir jusqu'à 40 personnes. Qu'est-ce qui soutient et motive cet engagement ? Faire confiance à Dieu, une fidélité à l'histoire dont nous sommes issues et l'espoir que d'autres jeunes puissent rencontrer ce qui a donné profondeur et valeur à notre vie.

Au mois de février nous avons commencé à faire des biscuits, du touron et des amandes sucrées et salées. Le produit plaît même si nous sommes loin de subvenir à nos propres besoins et à avoir un marché consistant. Les chapelets aussi sont appréciés et constituent une rentrée. Le printemps a amené une plus grande ouverture et la présence des hôtes à nos liturgies surtout le Dimanche des Rameaux et à Pâques. Dès le début, nous avons réservé une aile de l'hôtellerie pour les hôtes, aussi dans l'espoir de voir quelques jeunes se présenter, désireuses de faire l'expérience de la vie monastique.

Jusqu'à présent nous avons accueilli différentes personnes, mais nous ne pouvons pas dire que des jeunes en recherche se soient présentées, même si nous avons eu quelques signes de Dieu. L'évêque nous aide et nous accompagne avec une grande disponibilité. Durant l'été l'hôtellerie s'est révélée être une petite source de revenus.

Le Portugal aussi, terre de Marie, accuse de façon toujours plus forte les coups de la sécularisation et l'Eglise, bien qu'ayant des points de force, surtout dans la pastorale missionnaire dans les cités universitaires et dans le secteur caritatif au nord, me semble parfois souffrir d'un sens d'infériorité au regard du monde et a du mal à se mettre en avant. Par honnêteté, je dis que mes impressions sont encore très superficielles et provisoires.

Je conclus avec un mot sur la communauté aujourd'hui. Les visites de Dom Loris et de Mère Rosaria ont certainement été une grâce. Elles ont aidé les personnes à se recentrer et à remercier pour le don reçu, à vivre avec une plus grande positivité le chemin de connaissance de soi que cette expérience a approfondi et nous encourage à faire davantage corps entre nous. L'acceptation de la propre pauvreté et se confier à la communauté sans prétention est le chemin de chaque jour. À côté des difficultés, il me semble que les personnes vivent leur appartenance avec créativité et du goût pour le lieu, pour la mission confiée avec une capacité d'implication et de propositions. Je ne sens pas un climat de murmures, probablement parce que les personnes disent sans trop de difficulté ce qu'elles vivent.

Nous sommes sur le point de terminer la préparation d'un site pour augmenter notre visibilité et nous mettre en contact avec davantage de monde.

Je conclus en vous remerciant tous pour la prière qui nous a soutenues et accompagnées et je vous demande de continuer à prier pour nous.

Demande sur l'origine de la propriété et son coût.

Le monastère est propriétaire et le terrain est un don du diocèse et de façon particulière de la paroisse de Palaçoulo. Ils ont réussi à assembler quelques parcelles et à recevoir en don d'autres parcelles pour en faire un terrain unique.

Demande au sujet de la connaissance du portugais et de la langue que nous parlons entre nous.

Avec les portugais, nous parlons portugais. La vie régulière est menée en portugais, (chapitres, liturgie, lecture, vie quotidienne, contacts avec l'extérieur). Quand les discours entre nous sont plus profonds et personnels nous glissons facilement vers italien.

Demande : En 2018, à Vitorchiano j'ai déjà été frappée par la préparation. Le groupe était formé, les rôles bien attribués, c'était le début de l'apprentissage de la langue et la préparation de la liturgie. Après le départ les rôles déjà attribués ont été respectés ou changés ? Quelles surprises avez-vous rencontré ?

Pour les rôles, tant d'hypothèses faites à Vitorchiano se sont avérées peu adaptées. Nous avons alors cherché les conditions pour que chacune puisse exercer son service avec liberté et je dois dire que j'ai trouvé chez toutes une grande disponibilité à changer et à servir au mieux.

A Palaçoulo nous nous sommes davantage rendues compte des aspects fondamentaux de la vie d'une communauté : la rencontre entre les personnes, les échanges pour construire l'unité de vision et la préparation des structures essentielles à la vie monastique. Il est surtout important d'avoir un projet de vie, de travail, de vie communautaire.

Demande : Vous avez fait l'expérience d'une petite communauté après avoir grandi dans une grande ?

Sincèrement il me semble que la vie est la même et que le cœur est celui-là, qu'il s'agisse d'une grande ou d'une petite communauté. Peut-être que les changements sont plus immédiats dans une petite communauté, mais le cœur est le même.

Demande : Quand le groupe a-t-il été nommé ? Quand avez-vous commencé à vivre ensemble ?

Le 26 janvier 2018 les noms des fondatrices ont été publiés. Autour des mois de février/mars nous avons commencé à apprendre le portugais et tout de suite nous avons commencé à nous rencontrer, à préparer la liturgie, à étudier la langue et l'histoire portugaise.

Demande : Vous construisez un monastère pour 40 sœurs. Comment pensez-vous atteindre ce nombre ? Vous faites d'abord 20 cellules et ensuite vous augmenterez ? Quelle est la situation des vocations masculines et féminines dans l'Eglise portugaise ?

Md. Rosaria: lors de ma récente visite, j'ai trouvé une communauté décidée envers le mandat reçu, donc à continuer le chemin. Maintenant la tâche la plus grande qu'elles auront sera de suivre le

chantier, ce sera leur priorité. Le projet est prévu pour environ 40 cellules, y compris celles du noviciat et de l'infirmierie.

Dans le contexte actuel nous regardons les petites communautés. De là naît la demande : pourquoi faire un monastère pour 40 moniales et en plus en Europe. Pour nous il est important de continuer à croire que la vie monastique est une réponse aujourd'hui dans notre Europe. La conscience que l'Europe a besoin d'une évangélisation est forte, cela ne veut pas dire que nous devons absolument construire un monastère pour quarante personnes.

Là elles se trouvent, au Portugal, il n'existe pas de réalités capables d'offrir un accueil et en ce moment l'hôtellerie est déjà bien exploitée. Il y a des groupes qui demandent et qui arrivent.

L'hôtellerie n'est pas grande et deviendra un lieu d'accueil. J'espère que ce sera aussi le cas pour le monastère. Par expérience on voit que parfois, en choisissant de partir avec des lieux réguliers très petits en peu de temps on se retrouve à faire l'expérience d'espaces trop étroits, avec des lieux réguliers peu adaptés. Je ne pense pas tant aux cellules qu'à l'Eglise, au Chapitre, au Scriptorium. Une certaine ampleur est nécessaire, ce sont des lieux qui ne doivent pas être faits sur mesure. Puis nous avons l'espérance et la demande que les vocations arrivent.

Md. Lucia: Ce que disait Mère Rosaria sur l'ampleur des lieux réguliers est important. Si nous n'avions pas eu un monastère aussi grand que celui que nous avons actuellement, la communauté en aurait sûrement souffert, du fait aussi que chez nous on vit à l'intérieur du monastère 8 mois par an. Et si j'ai bien compris, cette zone du Portugal est assez froide.

Il faut aussi prier pour que les vocations arrivent. Le défi de la foi est proprement de croire que des vocations pourront arriver pour n'importe quel monastère. Je pense par exemple au monastère de Bonneval. L'importance de croire et de demander....

Demande au sujet de la situation de l'Eglise au Portugal.

Au Portugal, les Ordres Religieux ont été expulsés en 1834. Depuis ce moment-là il n'y a plus eu de présence cistercienne. Il y a une communauté bénédictine masculine qui a une orientation très missionnaire. Elle a fait une fondation en Angola et au Mozambique. Elle a beaucoup de rentrées mais aussi beaucoup de sorties car les jeunes et surtout les hommes disent qu'ils n'y trouvent pas un genre de vie vraiment monastique.

Il y a aussi un monastère bénédictin féminin, mais avec des personnes en grande majorité âgées.

Il y a des exemples de vitalité renouvelée comme celui du monastère de clarisses à Lisbonne, là où est morte sainte Giacinta. Il y avait 4 vieilles moniales et aujourd'hui elles sont 10, presque toutes jeunes. Mais avant tout, le discours des vocations ne peut pas être réduit à un calcul en pourcentages, tout comme nous ne pouvons pas penser à la mort d'une communauté comme une fatalité. Là aussi il y a un appel. Nous devons être ouverts aux invitations du Seigneur et à ses Imprévus ...

Intervention de Dom Loris, Père Immédiat de Palaçoulo

J'ai fait la visite régulière au début du mois d'août et je peux confirmer que le lieu est très beau, un vrai désert monastique. Le paysage est un peu rude, il rappelle la Sardaigne. Il y a eu un beau travail de construction pour l'hôtellerie : très simple, mais très belle, lumineuse, accueillante, dans le style

portugais. Cela ressemble à un petit village. La communauté est généreuse dans le don de soi et vivante.

Il s'agit de 27 hectares, mais cela semble plus grand car il n'y a pas d'habitation, il n'y a pas de constructions qui interrompent le paysage.



Témoignage sur la prière pour les vocations par M.re Michèle (Bonneval) : En 2016 nous n'avions reçu une seule vocation depuis 2004 et c'était une sœur polonaise, déjà religieuse. Nous avons un grand monastère ancien et nous étions une vingtaine, sans vue de renouvellement. Nous avons donc fait des dialogues pour voir comment chacune voyait l'avenir de la communauté. Il n'y avait pas d'urgence absolue, mais c'était bien de pouvoir commencer une réflexion dans ce sens et nous avons autour de nous d'autres monastères qui prenaient des décisions dans des sens différents, du type : transfert dans des locaux plus petits, accueil d'autres communautés, différentes choses qui sont venues. Tout à fait à la fin du dialogue, la dernière rentrée, la sœur polonaise a dit il faut faire des neuvaines pour avoir des vocations POUR NOUS !!, pas pour les prêtres du diocèse, mais une neuvaine POUR NOUS, pour notre monastère. Notre génération a dit : « des neuvaines !!! » On en avait tellement fait qui n'avait jamais donné de résultat. Alors je lui ai dit : « bien tu prépares quelque chose et nous le ferons ! ». Il y avait tout de même un peu de foi au fond de mon cœur.... Et nous avons cherché à qui faire la neuvaine et on a dit « Maria Gabriella ». Elle a commencé un texte de neuvaine qui a été corrigé à cause du français un peu défectueux et nous avons fait des neuvaines à des dates un peu caractéristiques. J'avais dit qu'il fallait faire quelque chose d'un peu léger et c'est mieux de répéter, mais que toute la communauté soit là et qu'on le fasse ensemble. On a commencé le 22 avril 2017 et nous continuons à la dire à la fin de la Messe quand tout le monde est là. A la fin de la première neuvaine nous avons reçu un mail d'une jeune qui demandait de faire un stage et nous n'avions pas eu de demande depuis longtemps. On a dû faire 4 ou 5 neuvaine dans l'année et grosso modo nous avons eu 5 ou 6 stagiaires. Toutes ne sont pas rentrées, ma il y a eu beaucoup de stages cette année-là. A la fin de l'année nous avons eu une demande expresse de Dom Armand si nous pouvions une sœur de Claire Fontaine qui avait du mal à trouver sa place. « J'ai dit je vais en parler au conseil. Comment s'appelle-t-elle ? ... » Sr. Marie Gabrielle. Evidemment sa Patronne est Maria Gabriella.!"

Et le deuxième changement de stabilité était une sœur de Chambarand dont l'anniversaire est le 22 avril. Et bien nous avons accueilli 9 sœurs entre le tout début de l'année 2018 et la moitié de l'année 2019 et on peut dire que chaque fois les demandes ou les arrivées coïncidaient avec des neuvaines à Maria Gabrielle. Je ne suis pas crédule, mais là... quand même. On a eu tellement de rentrées que les sœurs on dit « il faut calmer les neuvaines » au moins pour le moment, car cela a été une immense joie, mais très difficile aussi pour les intégrer. Elles arrivent de partout avec des expériences très différentes. Sur les 9 il y en a trois à qui on a demandé de partir et actuellement toutes sont engagées au moins de façon temporaire. La dernière est du temps pascal. Nous avons d'autres qui demandent à faire des stages, de nouveau des polonaises. Sr Manuela qui a commencé ce mouvement de neuvaine a demandé qu'on ne parle pas d'elle. Et je ne lui obéis pas ! Effectivement c'était un type de pratique qui engageait la foi de la manière que nous ne vivons plus en France ou bien dans des milieux un peu traditionalistes ou individuellement et comme c'est

toujours après la Messe, le prêtre est encore là et l'assemblée est encore là. Cela se voit, il y a des voiles blancs, des nouvelles, du mouvement et la prière de la neuvaine est spécifiquement pour les vocations du monastère. Voilà : la foi



LES COMMUNAUTÉS DE TRE FONTANE ET ACQUE SALVIE

Une petite synthèse de l'histoire

Avec les démissions de dom Giacomo, la précarité de l'Abbaye est devenue telle qu'elle a été de façon répétée prise en considération à la ReM comme au Chapitre Général. Ne trouvant pas de ressources au sein de la branche masculine de l'Ordre, n'ayant pas eu de succès la tentative d'installer comme supérieur un religieux d'une autre congrégation (l'ex Supérieur Général des Pères Scalabrinien, Père Sandro Gazzola) alors que toute espoir semblait s'évanouir, Dom Gueric écrit une lettre aux Mères Abbesses de la filiation de Vitorchiano pour demander d'envoyer des moniales à Tre Fontane. Sa suggestion a ensuite pris la forme d'un projet de maison annexe de moniales sous la responsabilité de Vitorchiano, à côté de la communauté des hommes, cette idée a été immédiatement bien accueillie par le nouveau supérieur ad nutum de Tre Fontane, le Père Emanuele.

Les communautés concernées ont effectué toutes les mesures légales et pratiques nécessaires à cette nouvelle installation en signant d'abord un accord, puis un pacte de collaboration plus détaillé, et en rénovant un bâtiment situé à l'extérieur de la clôture des moines mais à l'intérieur du complexe de Tre Fontane. L'objectif de la Maison Annexe est de revitaliser la communauté masculine et sa valeur historique, en vue du témoignage public du Christ et de l'Église selon le charisme de l'Ordre.

La Maison Annexe de moniales, appelée « Sainte Marie des Acque Salvie » est composée de cinq moniales qui proviennent de cinq maisons : Vitorchiano, Valserena, Quilvo, Gedono, et Matutum. Mère Martha est la supérieure.

“ Nous ne pouvons aider les frères que si nous vivons notre vie monastique pleinement ”

Le 22 avril 2021, fête de la Bienheureuse Maria Gabriella, Mère Martha et deux autres sœurs ont ouvert la Maison Annexe, suivies par deux autres sœurs au début du mois de juin.

Md. Martha souligne qu' : *‘ il y a eu un accueil qui nous a aidé pour tout ce dont nous avons besoin. Les frères nous ont accueillies avec une ouverture fraternelle qui ne fait que croître. De même tous les employés et les personnes autour du Monastère ont vu notre présence avec joie, comme un signe d'espoir et de vie ’*

Les premiers mois ont surtout été consacrés à suivre les derniers travaux de restructuration de la maison, à l'insertion graduelle à l'horaire et à la liturgie des frères et à la réalité du lieu, avec toute sa longue histoire. Au plan personnel, les sœurs ont fait face à la fatigue du détachement de leur propre communauté et l'offrande de soi pour cette mission, reconnue comme obéissance à un dessein de Dieu. Petit à petit un processus de connaissance mutuelle, d'intégration et de transformation d'un groupe en communauté a commencé.

La Maison Annexe a tous les lieux réguliers et même une chapelle pour la prière silencieuse faite ensemble après Vigiles et Vêpres. Pour le moment le travail consiste à nettoyer, entretenir les jardins et le service à l'Eglise de Saint Paul, mais bientôt elles commenceront un travail de confection du nard.

Le service de la porterie des moines le dimanche est assuré par les moines et les moniales à tour de rôle.

Les moniales participent aux rencontres du chapitre des moines et ont aussi des chapitres et des dialogues entre elles. Père Emanuele e Mère Martha se rencontrent au moins une fois par semaine.

L'Eglise du Martyre de Saint Paul a été confiée aux moniales et au début a demandé un gros travail de nettoyage et quelques changements à l'intérieur pour mettre en valeur la sacralité du lieu du martyr de l'apôtre des nations. Malgré la pandémie des groupes de pèlerins fréquentent cette Eglise et les moniales assurent le service de la sacristie. Avant de prendre en charge ce service, il y a eu une rencontre avec toutes les personnes qui avaient un rapport avec cette Eglise. Cela a été un moment de clarification qui a permis la communication entre tous et le rapport entre le lieu sacré et la communauté monastique.

Collaboration

L'ouverture d'un passage interne qui conduit de la maison des moniales à l'Eglise abbatiale facilite la participation des sœurs aux Offices. Au début, les frères célébraient encore la Messe et l'Office dans la salle Capitulaire qui tient lieu de chapelle pendant l'hiver, période qui s'est prolongée cette année à cause de la Covid. Le déplacement dans l'Eglise abbatiale s'est fait pour la solennité de la Pentecôte : pendant la liturgie, moines et moniales occupent les stalles situées dans l'abside et forment deux chœurs qui se font face.

Une fois par semaine, deux frères font des répétitions de chant avec les sœurs pour les aider à apprendre les chants de leur liturgie. Les moines sont conscients qu'il faut faire quelque chose de nouveau pour la liturgie et une commission a été constituée. Elle formée des deux chantres : Frère Matteo et sr. Renza et par Mère Martha et a commencé à faire de petits changements qui sont les premiers pas d'un long travail. Ainsi, la première collaboration a porté sur la liturgie et cela a favorisé la connaissance fondée sur le désir commun de louer le Seigneur.

Inauguration

Le Cardinal De Donatis avait le désir de célébrer l'inauguration e cette nouvelle réalité. La date choisie a été le 8 juillet, mémoire du Bienheureux Eugène III, qui pour Tre Fontane est une solennité.

La préparation de la fête a offert une autre occasion de collaboration entre les deux communautés pour les choses matérielles comme pour les nouveaux chants pour la liturgie.

Il y a aussi eu une rencontre entre les deux communautés avant le 8 juillet pour partager l'expérience des deux premiers mois : une belle rencontre, ouverte, pleine d'écoute. Les sœurs ont exprimé leur désir d'embrasser la mission à Tre Fontane, du renoncement profond qu'elles ont fait en laissant leur communauté et tant d'habitudes. C'est une grâce de vivre en ayant pour programme que celui de partager la vie des frères jour après jour dans la gratuité. Cela a touché le cœur des frères qui se sont sentis provoqués. Il faut renoncer à ce qui nous est propre pour faire naître quelque chose de nouveau. Partager tout cela a été un moment qui a ouvert les portes pour aller de l'avant.

La célébration du 8 juillet, présidée par le Cardinal Vicaire avec la présence de l'Abbé Général et de nombreuses abbayes italiennes s'est déroulée dans un climat joyeux et plein de reconnaissance, communion et espérance. Le Cardinal De Donatis a été très paternel et s'est impliqué dans cette nouveauté que le diocèse a accueillie, exprimant l'appui du Pape qui en avait été bien informé et qui envoyait sa bénédiction. Après la Messe il y a eu un petit buffet sous le portique de l'Eglise abbatiale ouvert aux personnes présentes à la Messe. Puis, le Cardinal a rencontré de façon privée les moines et les moniales dans la salle capitulaire en leur donnant une parole de sagesse pour le chemin des deux communautés, parole pleine de sympathie et d'affection faisant preuve d'une grande estime pour la vie monastique.

Continuant le chemin

Tout cela a confirmé le progrès de cette initiative et a donné un nouvel élan pour continuer.

Une commission de formation a été créée. Elle se réunit toutes les semaines sur le thème : « quelle est la vision de la vie monastique de la communauté des Tre Fontane que nous voulons vivre et transmettre ? »

Ce qui ressort de ces rencontres est qu'il n'y a pas eu d'évolution de la forme trappiste à la vie fraternelle en communauté. Cette évolution commence à naître maintenant, à travers le chemin que nous essayons de faire ensemble.

Pd. Emanuele a exprimé de cette façon l'expérience positive qu'ils sont en train de faire : 'Je peux dire avoir vu la foi dans l'accueil de la Maison Annexe des Acque Salvie et dans l'échange fécond entre les deux communautés, en particulier lors des rencontres qui ont commencé sur la formation. Au cours de celles-ci il en ressort que le problème ne se pose pas seulement chez celui qui frappe à la porte de la communauté, mais il vient aussi de nous : nous sommes tentés d'imposer notre schéma et parfois ce schéma est exclusif des autres. » Nous avons entrepris un chemin dialogique et nous sommes partis en partageant simplement le quotidien de la vie commune. En soi la chose est simple, mais pas évidente'

Md. Martha soulignait que le défi est d'affronter l'aujourd'hui qui est plein de l'initiative de Dieu, certains que le Seigneur veut faire quelque chose avec nous.

CONSEIL DE L'ABBÉ GÉNÉRAL ELECTION DU PROCHAIN ABBE GENERAL

de Dom Juan José Domingo Falomir

Dom Juan José, Conseiller de l'Abbé Général, nous présente le fonctionnement et le rôle du Conseil de l'AG et du Généralat, ainsi que l'élection du prochain Abbé Général.

Dans la première partie de cette présentation, je voudrais vous parler de la

I. MOTIVATION ET SIGNIFICATION DES VOTES DE LA COMMISSION CENTRALE 2019 CONCERNANT LE CONSEIL DE L'ABBÉ GÉNÉRAL ET LE GÉNÉRALAT. (votes 30, 31, 61)

1. Concernant le vote 30

Vote 30 : Nous demandons à la Commission de Droit de clarifier si le Conseiller de l'Abbé Général, nommé pour occuper un siège vacant, continue le mandat du Conseiller parti (voir ST 84.1.C.D).

La question posée à la Commission de Droit s'explique pour deux raisons principales:

- a. **Un doute a surgi parmi beaucoup:** le nouveau Conseiller suppléant met-il fin à ses fonctions lors du prochain Chapitre général ou le fait-il à l'expiration du mandat de celui qu'il remplace ? Ceux-là n'étaient pas sûrs des explications qui leur étaient données.
- b. Une autre raison se trouve dans le même **document de consultation** envoyé par la Maison Généralice aux Régions les plus directement concernées par le remplacement des postes vacants résultant des démissions de Mère Regina et Dom Santiago-María après leur élection comme supérieur de leurs communautés en mai et septembre 2018 respectivement. Lors de cette consultation, il a été indiqué que le mandat de leurs remplaçants **prendra fin** lors du prochain Chapitre général en 2020.

Dans le cas du remplacement de Dom Santiago-María, l'indication était correcte, puisqu'il s'agit du cinquième conseiller dont le mandat est de trois ans et est renouvelé à chaque Chapitre général. Mais dans le cas du remplacement de Mère Regina, l'indication n'était pas appropriée. Il s'agissait simplement d'un lapsus, mais plus probablement d'un manque de spécification de nos Constitutions à cet égard.

Cette question a été résolue par la réponse de la Commission de Droit, lors de sa réunion à Scourmont en août 2019. Cette réponse s'appuie principalement sur les arguments suivants:

a- **Pratique habituelle et continue dans l'Ordre.** L'expérience constante depuis 1990 est que la personne qui a été nommée doit achever le mandat de la personne qu'elle a remplacée. Un compte-rendu très complet est donné des différentes occasions où cela s'est produit (à une époque, cela était plus susceptible de se produire parce que les Conseillers pouvaient être élus supérieurs même dans des maisons autres que la leur, ce qui n'est plus possible maintenant selon nos Constitutions).

b- **Proposition d'un nouveau statut** (ST 84.1.A. Ter), qui à mon avis est très pratique et évitera des doutes à l'avenir.

Le nouveau statut se lit comme suit

" **ST 84.1.A. Ter** . *Si un membre du Conseil de l'Abbé Général remet sa démission entre deux Chapitres Généraux, il appartient à l'Abbé Général d'accepter sa démission, avec le consentement de son Conseil.*

Dans ce cas, et lorsque le poste d'un Conseiller devient vacant pour toute autre raison, il appartient à l'Abbé Général de nommer un remplaçant pour terminer son mandat".

Maintenant, je pense qu'il pourrait encore être amélioré : la deuxième partie du statut devrait inclure "**avec le consentement de son Conseil**", sur la base de ce qui est dit dans l'article St. 84.1. e.d.

Enfin, la note publiée le 30 octobre 2019 par l'Abbé Général et son Conseil sur le site de l'Ordre, une fois connue la réponse de la Commission de Droit, ne laisse aucun doute et régularise les imperfections formelles qui ont pu être commises:

“ Lors de la réunion du 18 octobre, l'Abbé Général et son Conseil ont convenu que la pratique jusqu'alors en vigueur devait être maintenue. Par conséquent, le mandat de Mère Rachel prendra fin au Chapitre de 2023 (à la fin du mandat de Mère Regina), et celui de Dom Juan José au prochain Chapitre de 2020, car Dom Santiago-María était le cinquième membre qui avait été élu par l'Abbé Général et les Conseillers présents, pour 3 ans, au Chapitre de 2017.”

Quelques réflexions sur ce qui précède:

1. Strictement parlant, dans un sens canonique, il n'y avait pas besoin de ce nouveau statut. Canoniquement, la coutume a force de loi lorsqu'elle présente les caractéristiques requises (Canons 23 à 28). De plus, comme le dit le canon 27, "la coutume est un excellent interprète des lois". La question dont nous parlons était déjà une coutume au sens canonique dans l'Ordre : nommer un suppléant pour compléter le mandat. Cependant, il me semble approprié qu'elle soit réglementée par une loi, en tant que norme positive, comme le suggère la Commission de Droit.

2. Hypothétiquement, un Conseiller suppléant, c'est-à-dire non élu par le Chapitre Général mais nommé par l'Abbé Général, pourrait rester longtemps en fonction, si, par exemple, il remplace une personne nouvellement élue. Certains n'aiment pas cette dernière

Cependant, dans ce cas improbable, le danger d'arbitraire dans la nomination du remplaçant est pratiquement inexistant : parce qu'il y a une ample consultation des régions directement concernées, parce que nous devons faire confiance au bon sens et au jugement de l'Abbé Général et de son Conseil.

3. Si le suppléant ne restait que jusqu'au prochain Chapitre Général au lieu de terminer le mandat de qui a démissionné, cela pourrait compromettre le rythme de succession alternée prévu pour assurer une certaine continuité des membres, puisqu'il n'est pas opportun de renouveler au Chapitre Général plus de trois membres à la fois : deux Conseillers pour 6 ans et le dit "cinquième Conseiller", élu par les conseillers et l'Abbé Général, pour un mandat de 3 ans, comme prévu.

4. Il y a une nouvelle situation : actuellement le mandat de deux conseillers devait se terminer en 2023, et ils devront évidemment prolonger leur mandat, puisque la fréquence des chapitres généraux a été modifiée à cause de l'épidémie. Je pense que cela est accepté pour assurer une certaine continuité.

2. Concernant les votes 31 et 61

Allons droit au but:

Vote 61 – “Nous corrigeons le vote 31 pour le lire comme suit: nous suggérons que le Chapitre Général de 2020 demande au nouvel Abbé Général et à son Conseil de faire des propositions pour le Chapitre Général de 2023 concernant la structure et le fonctionnement du Conseil de l’Abbé Général.”

Les votes 31 et 61 se réfèrent pratiquement à la même chose. Mais en 61, c'est exprimé plus adéquatement, car la Commission centrale n'a pas le pouvoir de demander à l'Abbé général et à son Conseil de faire quoi que ce soit. Leur principale fonction est de préparer le Chapitre général, en fonction de ce que les régions ont dit et des besoins exprimés. Ce sera le Chapitre général, s'il suit la suggestion de la Commission centrale, qui aura la compétence de demander au nouvel Abbé général d'étudier cette question et de présenter un rapport.

Les raisons de ce vote.

Des questions ont été soulevées au niveau individuel et au niveau de certaines régions concernant l'opportunité de modifier la structure et le fonctionnement. La structure, c'est-à-dire la composition, la disposition et sa modalité particulière. Le fonctionnement, c'est-à-dire la manière de remplir ses fonctions.

Les raisons les plus citées sont:

- La diminution croissante du personnel.
- Les possibilités que nous avons aujourd'hui pour les voyages et les communications télématiques.

Il ne s'agit donc pas de discuter si l'Abbé Général doit avoir un Conseil (ce serait contraire à tous les principes du droit canonique de la vie consacrée : un modérateur suprême, sans Conseil, impensable). Mais la question se pose de savoir s'il doit rester dans sa forme actuelle : la présence physique de tous les membres en un seul lieu formant la Curia Generalis.

Quelques réflexions sur ce qui précède

Je pense que le nouvel Abbé Général et son Conseil auront besoin de plus de temps pour accomplir cette tâche.

1. Le fait que le prochain Chapitre général demandera au nouvel Abbé général et à son Conseil de faire cette évaluation, afin d'avoir un rapport pour le prochain Chapitre, me semble un peu difficile : l'Abbé général vient d'être élu, certains Conseillers seront aussi dans la même situation. Il aura besoin de temps pour se faire une opinion, fondée sur la pratique, sur l'opportunité de modifier la structure et le fonctionnement du Conseil. Trois ans d'expérience, avec de nombreuses absences de Rome dues à des voyages pour connaître l'Ordre, ne semblent pas suffisants pour faire une évaluation dans ce domaine.
2. Peut-être aurait-il été plus approprié que l'Abbé Général, qui termine son service, donne une évaluation. Et aussi l'opinion des Conseillers qui sont en poste depuis tant d'années. Ils ont une expérience précieuse et peuvent parler en connaissance de cause de ce qu'ils ont vécu. Pour parler en connaissance de cause, vous devez être un expert en la matière

3. D'autre part, je pense qu'il y a un manque de formation et d'information (qui sont des choses différentes) sur la signification et la raison d'être du Conseil et du travail qu'il fait dans l'Ordre. J'ai parfois entendu des commentaires qui semblent injustes et pas très encourageants.

Dans la deuxième partie de cette présentation, j'aimerais partager avec vous

II. QUELQUES REFLEXIONS SUR L'AVENIR DU CONSEIL : STRUCTURE ET FONCTIONNEMENT

Bien que j'aie peu d'expérience personnelle, trois ans au Conseil ne sont pas très longs, je suppose que vous voulez savoir comment je vois la structure et le fonctionnement du Conseil dans une perspective d'avenir.

1. La question serait de savoir si le Conseil de l'Abbé Général pourrait prendre une autre forme à l'avenir.

En théorie, on pourrait dire oui. Il n'existe pas de modèle unique de la Curia Generalis. Et, en ce qui concerne la Curia Generalis, il existe des instituts de vie religieuse et des congrégations monastiques organisés différemment des nôtres. Mais la question de savoir si une forme différente serait plus pratique et plus fructueuse pour nous que la forme actuelle est un point discutable.

En principe, je suis favorable au maintien du Conseil à Rome. En tant que collègue qui assiste l'Abbé Général dans l'exercice de ses fonctions et le conseille dans les affaires sur lesquelles il doit se prononcer. Je crois aussi que c'est un idéal pour les Sœurs et les Frères qui, dans un esprit de communion et de service, sont appelés à aider dans les différentes tâches de la Maison Généralice, qui est la maison de tous les Frères et Sœurs de l'Ordre.

Mais je dis, sincèrement et en respectant la valeur des idées de ceux qui pensent différemment, que je ne suis pas favorable à un conseil en mode non résidentiel.

Le modèle non résidentiel est le suivant : dans la Maison Généralice, il n'y a que le Modérateur Suprême et le Procureur, et quelques autres, et les conseillers viennent de différentes parties du monde pour des réunions qui se tiennent périodiquement, tous les trois mois par exemple. Cela présente de nombreuses limites. En voici quelques-unes:

- a- Manque de suivi régulier des questions, et manque d'efficacité dans la prise de décisions et de réponses en temps voulu.
- b- Une disposition moins immédiate lorsqu'à un moment donné, l'Abbé Général a besoin d'un conseiller, ou de nous tous en tant que collègue, pour aborder une question. Cela ne peut se faire que lorsqu'il y a une expérience quotidienne.
- c- Une moindre disponibilité des conseillers, car leur dévouement ne serait pas total et dépendrait souvent du temps libre laissé par leurs fonctions dans leur monastère.
- d- Des relations moins fluides entre les membres du conseil, qui seraient limitées aux jours de réunion. Apprendre à se connaître aide beaucoup à prendre de bonnes décisions, à créer un climat de confiance, à trouver un consensus.
- e- D'autre part, normalement l'Abbé Général a besoin d'un groupe de personnes autour de lui qui forment une communauté et sont unies par un même projet au service de l'Ordre.

Croyez-moi, nous avons souvent besoin d'un encouragement mutuel pour mener à bien notre mission.

f- La façon télématique de tenir ces réunions, sans la présence nécessaire de tout le monde, peut être une solution d'urgence, mais ce n'est pas une solution ordinaire pratique. Il ne favorise pas le climat de rencontre et de dialogue nécessaire pour aborder les questions à ce niveau. En outre, il existe des exigences strictes définies par le Saint-Siège dans sa lettre du 2 avril 2020 pour garantir l'efficacité, la liberté et l'égalité de participation aux conseils sans discrimination fondée sur la distance.

g- Le service du Conseiller ne se limite pas à la tenue des réunions et à leur préparation. Elle implique également une attention personnalisée envers les supérieurs et les communautés et des conseils techniques sur demande.

2. On dit : nous avons moins de personnes pour maintenir la structure actuelle. Bien sûr que oui. Que faire ?

Compte tenu de la baisse significative, générale et constante du nombre de membres dans les communautés, à quelques exceptions près, si l'on pense à la difficulté de trouver du personnel, il faut faire la distinction entre le Conseil de l'Abbé Général et le Généralat.

Il y a cinq Conseillers dans notre Ordre et, avec l'Abbé Général, ils forment la Curia Generalis. C'est un petit groupe.

Le Généralat, quant à lui, comprend à la fois les Conseillers et les Frères et Sœurs de l'Ordre qui fournissent des services de nature pratique et domestique. (En tant que résidence pour les étudiants de l'Ordre à Rome, elle a de moins en moins de sens : ils étudient dans leur propre Pays où il y a souvent une faculté non loin de leur monastère. Au cours des dernières décennies, les étudiants sont rarement venus vivre à la Maison Généralice.)

a. En ce qui concerne les membres du Conseil, il faut dire que lorsqu'il a fallu pourvoir un poste vacant, cela a été fait en un temps record et sans difficulté. Il y a presque toujours une grande générosité de la part des personnes appelées et de leurs communautés.

b. Si nous faisons référence à la difficulté de fournir du personnel de service pour la Maison Généralice, nous parlons d'un autre problème, auquel une solution différente et, à mon avis, plus réalisable, pourrait être trouvée à l'avenir que la solution actuelle.

En ce qui concerne le personnel au service de la Maison Généralice, il faut dire que les Sœurs et les Frères qui ont servi dans le passé et qui servent aujourd'hui offrent un service précieux, efficace et fraternel et, en général, leur présence même dans la Maison Généralice est un atout pour tous, qui devrait idéalement être maintenu.

Néanmoins, si le Conseil peut être permanent dans un lieu donné, le Généralat peut être simplifié en termes de personnel et même être plus petit. Ce que nous avons aujourd'hui est un "Monte Cistello" très simplifié. Une étape supplémentaire pourrait, inévitablement, être franchie dans un avenir proche. Cette opinion est la mienne, je ne représente personne d'autre que moi-même lorsque je la formule.

Il existe de nombreuses Maisons Généralices où les services de la maison, et même le secrétariat de la Curia Generalis, ne sont pas assurés par des religieux de l'Institut, mais par du personnel laïc. Il est entendu qu'il s'agit de tâches que les Conseillers ne peuvent pas accomplir seuls parce qu'ils sont occupés à d'autres choses, ce qui constituerait un changement de mentalité.

Cela impliquerait une réduction significative du nombre de personnes présentes à la Maison Généralice, dans notre cas ce serait 50%. D'autre part, certaines des tâches effectuées par le personnel supplémentaire de la Maison Généralice exigent une certaine continuité que l'on ne peut attendre d'un moine ou d'une moniale qui doit retourner dans son monastère après un certain temps. Il existe de nombreuses Maisons Généralices où cette continuité est assurée parce que, par exemple, le secrétariat est pris en charge par un employé laïc compétent, elles ont un comptable laïc, l'entretien de la maison est effectué par des laïcs (certains de ces services sont déjà assurés de cette manière dans notre Maison Généralice). C'est l'avantage d'avoir un personnel qui gère bien et qui ne doit pas être remplacé tous les trois ans, mais qui reste pour des années de travail.

Je pense qu'aujourd'hui encore, il est judicieux de demander à un monastère de l'Ordre d'accepter d'envoyer un de ses membres comme conseiller de l'Abbé Général. Mais peut-être que cela n'a plus de sens de lui demander d'envoyer un frère ou une sœur pour être porteur, cuisinier, blanchisseur, jardinier, pour faire les courses, ou même une personne pour faire du secrétariat. Cela peut parfaitement être fait par les laïcs, sous la coordination du Procureur et des autres conseillers. Et du côté des dépenses, l'effort en termes financiers est gérable et serait partiellement compensé par des réductions d'autres dépenses courantes.

Il est souhaitable que tant les Conseillers que le personnel des différents services soient des personnes non seulement compétentes dans leur fonction, mais aussi épanouies dans leur vocation, des personnes équilibrées qui servent généreusement et qui souhaitent retourner à la vie monastique ordinaire dès la fin de leur service. Nous ne pouvons pas demander la perfection, mais nous pouvons demander un minimum raisonnable.

3. Le fonctionnement du Conseil de l'Abbé Général.

Le Conseil dépend beaucoup des personnes qui le composent, de leur façon d'être, de leur compétence dans tel ou tel domaine, de leur jugement personnel et de leur capacité. La qualité de leur vie monastique, leur amour pour l'Ordre, en bref, leur identification au charisme, La manière dont il fonctionnera à l'avenir dépendra largement de la façon dont le prochain Abbé Général utilisera le Conseil pour soutenir son rôle. Il est entendu qu'il existe en tout cas d'autres questions canoniques qui nécessitent une procédure.

Individuellement, le travail du Conseiller dépend aussi de ce qu'on lui demande de faire. Par exemple, certaines Régions ont pour tradition de se tourner souvent vers leur Conseiller (de la même langue) comme première étape avant d'entreprendre des démarches importantes dans diverses procédures ou de résoudre des problèmes. Le rôle du Conseiller pourrait être enrichi et mieux utilisé.

Dans le cadre du fonctionnement normal du Conseil pendant ses réunions, les principales tâches sont les suivantes:

a- Préparation des points de l'ordre du jour à discuter. Nous recevons la documentation deux jours à l'avance. Parfois, il y a beaucoup de pages ou vous devez faire vos propres recherches.

b- Réunions : il y en a généralement deux par semaine, de durée variable. Certains jours, la réunion dure deux heures, d'autres quatre. Parfois, une réunion est convoquée, si nécessaire, même un dimanche, parce qu'une situation urgente s'est présentée ou que les communautés ont besoin d'une réponse pour faire avancer un projet.

c- Les sujets des réunions:

- **Les points canoniques** qui ont besoin d'un vote. Évidemment, pour voter, il faut d'abord connaître le sujet. Discuter de la question entre nous, pour obtenir la certitude morale nécessaire.

- **Lire les Cartes de Visite** et le rapport de Visite envoyés par les Visiteurs. C'est généralement une lecture attentive et analysée, en dialogue, qui nous conduit à des points de réflexion sur la situation d'une communauté ou à des points plus généraux sur l'état de l'Ordre. Elle constitue la base de la réponse donnée au Visiteur

- **Lecture des lettres reçues** qui traitent de questions importantes : elles peuvent provenir de l'intérieur ou de l'extérieur de l'Ordre. Ils traitent généralement de questions sensibles.

- **Des décisions spéciales** pour des situations spéciales. Commande de visites spéciales, procédures légales. Parfois, cela prend beaucoup de temps.

- **Préparation et organisation** du Chapitre Général, des Commissions Centrales, des cours pour les nouveaux Supérieurs, étude des rapports des Régions.

D'autre part, il y a un contact personnel avec l'Abbé Général lorsqu'il veut faire la lumière sur un domaine particulier de l'Ordre que le Conseiller connaît de près parce qu'il lui appartient.

4 - Activités des Conseillers en dehors de la Maison Générale.

A l'important service pastoral des voyages de l'Abbé Général s'ajoutent les voyages complémentaires et coordonnés des Conseillers, tel que la participation à des commissions, à des réunions régionales ou autres, à des visites de monastères qui nécessitent le service d'un Conseiller.

Ce sont quelques-unes des idées que je voulais partager avec vous dans cette présentation.

DOCUMENT "CONTEXTE POUR L'ELECTION DE L'ABBE GENERAL AU CHAPITRE GENERAL DE 2022"

Je pense que ce document est tellement bien fait et je crois qu'il n'a pas besoin d'une présentation pour aider à sa lecture, néanmoins je ferai un commentaire très bref, non exhaustif, étant donné qu'il est ainsi indiqué dans le programme.

Ce document rédigé par Dom Bernardo Olivera (Azul) et par Mère Marion Risetto (Crozet) répond, je crois, très bien à ce que la Commission Centrale a demandé à Citeaux en 2019, en ce qui concerne deux aspects : l'élection de l'Abbé général et les responsabilités propres à cette fonction dans l'Ordre.

Bien structuré, il dit ce qui est essentiellement nécessaire pour comprendre et se situer adéquatement pour réaliser une tâche propre au Chapitre Général, l'élection de l'Abbé Général.

- Parmi les aspects juridico-pastoraux de son service, il convient de mentionner le lien d'unité dans l'Ordre, la promotion des relations entre les communautés, la mise en valeur du patrimoine de l'Ordre et le caractère pastoral tant au niveau de l'ensemble des communautés que des individus.

- Il vaut la peine de lire attentivement ce qui est dit sur l'autorité de l'Abbé Général du point de vue canonique, puisqu'ils expliquent, à partir de concepts du droit canonique universel, l'application concrète à l'Abbé Général. Son autorité est ordinaire, propre et ordinaire vicairie. Le document l'explique très bien et en quelques mots.

- Dans sa fonction, il est assisté par son Conseil dans l'exercice de ses fonctions (ceci est lié à ce que nous évoquions lorsque nous parlions du Conseil de l'Abbé Général). Par conséquent, il n'est pas "seul dans la vie" mais il a des personnes avec qui partager sa responsabilité au quotidien, ce qui fait de lui un 'partageur' des situations afin d'obtenir plus de lumière et d'agir selon les critères propres à celui qui a la responsabilité.

Une autre question importante est la "sensibilité aux cultures" et le caractère concret de son action pastorale.

L'aspect de la collégialité et de la synodalité est également développé dans le document en relation avec un document très collégial et très synodal, en même temps très ancien, la Carta Caritatis.

Enfin, et en relation avec ce que nous avons entendu dans la conférence de Dom Bernardus de Tilburg, le thème de la nécessité de "revitaliser" les communautés est abordé, avec une référence particulière à celles qui n'ont pas les moyens d'une formation adéquate. Il traite également de la nécessité de l'évolution des structures de l'Ordre pour le temps présent. Dans toutes ces tâches, l'Abbé Général a une parole à donner et une action à accomplir en tant qu'animateur de la vie de l'Ordre.

Je recommande une lecture attentive de ce document, qui aide à la formation et à la méditation personnelle de tous ceux qui auront la responsabilité d'élire le prochain Abbé Général de l'Ordre.

Quant à la manière de parvenir à un consensus, je recommanderais de se placer avant tout sous la direction de l'Esprit Saint. On ne peut pas préparer une élection de l'Abbé Général comme on prépare l'élection d'un dirigeant d'une grande entreprise ou d'un président de gouvernement. Nous devons avoir l'attitude de ceux qui vivent dans la foi et par la foi. Mais cela ne nous empêche nullement de prendre prudemment d'autres mesures pour nous assurer que nous arrivions à une bonne décision.

L'un des principes de toute élection canonique est la liberté et l'exercice de sa propre responsabilité par ceux qui forment le collège des électeurs. Et cela, ainsi qu'une confidentialité appropriée, doit être garanti de manière adéquate

.



DIALOGUE

A la suite de la présentation il y a eu un échange entre nous. Ci-dessous, en voici la **synthèse**:

Le dialogue s'ouvre avec une demande au sujet de **l'alternance des Conseillers**, vue l'ancienneté de certains membres du Conseil actuel.

Dom Juan José répond que le prochain Chapitre devra se prononcer à ce sujet. Il expose ensuite deux propositions possibles pour la durée du mandat d'un conseiller. La première est qu'il soit élu pour 6 ans et réélu une seule fois, de façon à ce que sa présence ne dure pas plus de 12 ans.

On laisserait la possibilité pour qu'une fois rentré dans son monastère il soit réélu au Chapitre successif si cela était nécessaire.

La seconde concerne les limites d'âge : qui a plus de 70 ans ne pourrait être élu qu'une seule fois, mais dans le cas d'un abbé ou d'une abbesse démissionnaire qui a une grande expérience et qui a présenté ses démissions à 75 ans, si il/elle était élu/e à 75 ans, il/elle continuerait jusqu'à l'âge de 81 ans.

Cela devrait aussi s'appliquer pour tous les autres Conseillers de façon à ce qu'ils puissent terminer leur mandat sans devoir démissionner à 75 ans.

Le dialogue s'élargit rapidement à **la question du choix des Conseillers**, car tout le monde se plaint que leur élection n'est pas suffisamment préparée et se fait trop rapidement. Même si durant le Chapitre un temps est réservé pour traiter ce sujet, on fait remarquer que les Commissions sont réparties en langue et qu'il n'y a pas un échange réel au niveau des différentes cultures pour pouvoir avoir un éventail plus grand de noms proposés. De plus, les noms sont connus à un moment où il n'y a plus le temps de connaître et mieux évaluer les choix à faire. Une intervention souligne que le vrai problème de la faiblesse du Chapitre pour choisir est encore un problème de conversion et de pureté du cœur.

Il est donc proposé qu'à l'issue de leur réunion et avant le Chapitre Général, les noms des éventuels candidats soient diffusés en précisant leurs motivations de façon à offrir des critères de discernement, comme les capacités et les expériences humaines et pastorales des personnes proposées pour cette charge. De cette façon, il serait aussi possible d'éviter qu'un certain nombre de candidats soient éliminés pour différentes raisons au moment de demander leur acceptation pendant le Chapitre Général.

Pour l'élection des Conseillers on rappelle que depuis longtemps le critère n'est plus la répartition par langue mais par zones géographiques et culturelles, même si le critère des trois langues officielles de l'Ordre demeure.

Trois membres devront être certainement remplacés au prochain Chapitre Général : Dom Timothy, l'actuel Procureur, M. Danièle et Dom Juan José, qui remplace Dom Santiago Maria après avoir été élu abbé. Le fait que deux personnes ayant plus de vingt ans d'expérience dans des tâches spécifiques comme c'est le cas pour le Procureur partiront, exige la nécessité d'un discernement soigneux de la part du Chapitre.

A ce propos, nous soulignons l'importance et la nécessité de garantir un temps suffisant pour une **transmission** des tâches et l'expérience entre qui sort et qui entre en charge. Il est demandé en particulier, que l'abbé Général et le Conseil actuel puissent offrir leur expérience et l'évaluation du fonctionnement du Conseil durant le prochain Chapitre.

On a en effet parlé du service que les Conseillers offrent à l'Ordre en mettant en évidence le fait qu'il pourrait être mieux utilisé surtout dans le cas des Visites Régulières pour lesquelles ils sont habilités canoniquement, tout en maintenant le fait que le service que chacun peut offrir dépend de ses capacités et compétences personnelles.

Outre la reconnaissance unanime du travail effectué par l'abbé Général et son Conseil, on souligne à plusieurs reprises que l'expérience faite durant la pandémie a été **un manque de communication** à laquelle ils auraient pu apporter une réponse « institutionnelle ».

C'est proprement en raison de cette lacune qu'a été abordé le point de la confidentialité à laquelle les conseillers sont tenus, mais cela n'a pas été approfondi. Dom Juan José a rappelé que c'est surtout lors du Chapitre Général que les Supérieurs doivent être informés car ils ont le devoir et le droit de savoir, mais que tout n'a pas à être reporté dans les communautés. Les rapports du Chapitre, en effet, ont une part confidentielle réservée aux Supérieurs ; les rapports des Maisons au contraire ne l'ont pas.

Nous avons parlé de la prochaine **élection de l'Abbé Général**. La première partie du document de travail sur ce sujet a été appréciée, où la figure juridique de l'Abbé Général est décrite de façon claire et précise. Parmi les exigences requises, il est suggéré d'examiner aussi la capacité de discerner notre aujourd'hui ; d'assurer une plus grande circulation d'informations entre les Maisons en reprenant la tradition d'écrire des lettres circulaires ; d'offrir une formation à l'Ordre avec un enseignement et une vision qui approfondissent la compréhension de notre charisme. Nous insistons surtout sur la nécessité qu'il sache constituer avec de tels moyens un lien d'unité dans l'Ordre et la promotion des relations et de l'unité entre les communautés.

Toujours au sujet de l'Abbé Général, on a fait remarquer que la forme de son élection et de son installation est importante, et pas seulement le rôle et la charge qu'il exerce au sein de l'Ordre. Il a été donc proposé que pour de telles occasions on suive le Rituel de l'Ordre et qu'on n'agisse pas de façon trop « spontanée » et informelle.

Une question a aussi été posée sur la possibilité offerte par la **technologie numérique** au sujet du fonctionnement du Conseil et de l'Élection de l'Abbé Général. Nous avons tous été d'accord sur la réponse : si il est vrai qu'avec la pandémie, nous avons tous acquis une certaine expérience sur ce point, normalement cela ne plait pas et nous désirons nous rencontrer et travailler en présence. Nous sommes tous d'accord que le support du site Web déjà réalisé pourrait être utilisé de façon différente justement pour favoriser la communication entre les Maisons de l'Ordre. Un vote à ce sujet a été proposé.

DECLARATION DE DOM JUAN JOSE'

“Notre Ordre s'insère dans le système du code du droit canon comme Congrégation Monastique. Même si il s'agit d'une Congrégation particulière car composée de moines et de moniales où les moniales participent aux structures de gouvernement.

Ordre monastique ou Congrégation monastique et Institut clérical de droit pontifical ne sont pas à opposer. L'Ordre est considéré par le Saint Siège comme un Institut Clérical de Droit Pontifical et cela ne doit surprendre personne : historiquement dans l'Ordre, il y a toujours eu des prêtres (les moines choristes qui constituaient le chapitre conventuel). Dès les débuts les cisterciens ont eu pour supérieurs les prêtres. Nous pouvons voir cela dans les sources. Cela ne signifie pas que dans l'avenir il ne pourra pas prendre une autre forme comme celle "d'Institut Mixte" de clercs et non clercs. Mais pour le moment cette option n'a pas été développée canoniquement.

Historiquement, l'Ordre considérait les moniales comme une sorte "d'appendice" et elles n'étaient pas pleinement intégrées à tous les niveaux. Grâce à Dieu cela est dépassé avec le Chapitre Général unique et d'autres dispositions.

Certains pensent que nous pourrions avoir une moniale comme procureur général. Il y a des indications que cela ne serait pas accepté par le Saint Siège à l'heure actuelle, peut-être à cause du statut d'institut clérical de droit pontifical."



Dom Godefroy nous a ensuite donné un bref aperçu de la Région CNE et des travaux réalisés lors de leur réunion cette année.

Nouvelles de la Région Centre et Nord Europe (20 août 2021)

La CNE regroupe 11 maisons du Nord-Est de la France (à l'exception de Laval qui est dans l'Ouest) et les maisons de Belgique francophones. Unité linguistique donc, mais dans une certaine diversité culturelle. Cela représente 6 monastères belges et 5 français, ou encore 5 maisons de moniales pour 6 maisons de moines. S'y agrègent la Prieure générale des Bernardines d'Esquermes et une fois sur deux, le père abbé d'Hauterive.

La CNE se réunit chaque année. La dernière réunion était à Orval, en mars 2021, et a été précédée d'une rencontre à caractère exclusivement pastoral, au Val-d'Igny au mois de septembre 2020.

- Un trait marquant est le renouvellement de plus de la moitié des supérieurs en moins de 3 ans.
Brialmont (M. Marie-Pascale : 74 ans) ; Chimay (M. Catherine : 76) ; Cîteaux (D. Olivier : 75) ; La Coudre (M. Myriam : 74) ; Mont-des-Cats (D. Marc-André : 76) ; Orval (D. Bernard-Joseph : 74) ; Rochefort (D. Gilbert : 71 mais affecté par la maladie).
- Si Soleilmont connaît avec 28 sœurs en communauté un bon dynamisme, le vieillissement touche beaucoup de communautés, avec en général, peu d'entrées.
 - Des communautés encore nombreuses portent le poids de l'âge croissant, avec plusieurs sœurs en EHPAD : Val d'Igny (7 sœurs de moins de 70 ans sur 53 au total), mais aussi Laval qui élabore des solutions d'infirmierie.
 - Des communautés marquées par le vieillissement et/ou la diminution numérique (avec peu d'entrées) : Mont des Cats (18 frères en communauté), Acey (17), Brialmont (14), Cîteaux (13 stabilisés en communauté, sans compter 4 à Munkeby et 1 ermite), Rochefort (12), Scourmont (12).
 - Des communautés très fragiles : Chimay avec 7 sœurs, mais aussi Orval (7 frères) où le nombre de frères a été divisé par deux, suite à la nomination de Dom Lode comme évêque de Gand.
- La région reste marquée par la situation douloureuse de Clairefontaine. Quelques sœurs ont été accueillies dans des monastères de la région. La fermeture de Chambarand a aussi entraîné le rattachement de plusieurs sœurs au Val d'Igny, dont une « jeune ».

- Un signe des temps a été le contact de plusieurs communautés avec des jeunes laïcs, hommes et femmes, d'un bon niveau professionnel, en recherche d'un mode de vie alternatif, communautaire, solidaire, écologiquement responsable... Ils cherchent ce que nous avons, et une voie de revitalisation pourrait être de concevoir des ponts entre eux et nous. (cf. la conférence en préparation de D. Damien sur la revitalisation).

La réunion de mars 2021 a notamment abordé les questions législatives en prévision du Chapitre. Pour *Cor Orans*, nous souhaitons une législation identique pour moines et moniales : clôture monastique pour les moniales, étapes de formation inchangées...



Le jeudi 26 a été consacré à la visite/pèlerinage à Clairvaux, et le travail a repris le vendredi 27 avec une préparation intensive des vœux à présenter à la Commission Centrale (cf. Annexe p.) et une autre réunion pastorale dans l'après-midi..



A la fin de la longue session de l'après-midi, comme d'habitude a eu lieu l'autocritique et nous avons fixé la **date** et le **lieu** de la prochaine Réunion Régionale qui, si Dieu le veut, se tiendra à **ROME, AU SERAFICUM, DU 4 AU 10 MAI 2022.**

Annexe

Vote 7b

Nous souhaitons que le site de l'Ordre soit interactif et offre aux Régions et aux communautés d'échanger des nouvelles ou des réflexions. Nous désirons que cet échange soit coordonné par un WEB Master qui ne serait pas nécessairement un membre de la Maison Généralice.

Oui 11 unanimité

Votes au sujet des Abus

Vote 8

Nous sommes d'accord avec la Région CNE pour corriger les textes législatifs.

Oui 11 unanimité

Vote 9 (au moment de prendre ce vote il y avait encore Dom Juan José = 12 votantes)

Cst 30 bis

Chaque communauté et chaque membre de l'Ordre, attentifs au respect et à la dignité de toute personne, particulièrement des mineurs et des personnes les plus vulnérables, veillent à prévenir toute forme d'abus de pouvoir, d'abus de conscience et d'abus d'agressions sexuelles.

Oui 12 unanimité

Vote 10

Statut 30 bis A

Un protocole communautaire est mis en place avec les différentes instances de l'Eglise. La communauté reçoit une formation en ce domaine.

Oui 11 unanimité

Vote 11

Statut 30 bis B

Le protocole et sa mise en œuvre sont examinés lors de la Visite Régulière.

Oui 11 unanimité

Vote 12

Statut de la Visite Régulière 16 g

L'existence et la mise en œuvre d'un protocole de protection de toute personne, spécialement des mineurs et des personnes les plus vulnérables sont examinés lors de la visite régulière. (Cst 30 bis)

Oui 11 unanimité

Vote 13

Ratio Institutionis, 16 bis

Attentive au respect et à la dignité de toute personne, la communauté assure la formation dans le domaine de la prévention de toute forme d'abus. (Cst 30 bis)

Oui 11 unanimité

Vote 14

Nous souhaitons déplacer ce Statut du n° 16bis au n°11

Oui 11 unanimité

Vote 15

Du « texte de la ReM à propos de la Déclaration sur la prévention des abus » ci-dessous :

La Regione ReM, pur comprendendo la gravità del problema degli abusi e soffrendo il fatto che anche alcuni nostri monasteri ne hanno avuto esperienza, desidera che il documento di lavoro sugli abusi, venga redatto nel contesto positivo della nostra vita e della nostra Tradizione. Per questo abbiamo votato che il documento venga rifatto.

En voici les principales raisons.

A - Du point de vue canonique :

Deux ans se sont écoulés depuis l'élaboration du texte. Pendant cette période, de nouveaux documents ont été publiés et une réforme du livre VI du Code a été réalisée, ce qui présente une évolution de la législation.

Il convient de noter que le terme "abus" ne se réfère pas uniquement à l'abus sexuel, mais englobe également l'abus de pouvoir et l'abus de conscience. Ces deux aspects doivent être mieux définis et correctement délimités conformément à la législation actuelle pour éviter toute confusion.

Un point à inclure dans la Déclaration : comment la communauté et l'autorité peuvent se protéger contre des accusations fausses et injustes.

B - Du point de vue de l'ensemble

Nous constatons que le document a une tonalité dramatique liée au contexte des abus : l'impression est qu'il ne présente que des arguments défensifs sans aucun élan proactif et porteur d'espoir.

Il reflète le langage d'une société sécularisée. Certains termes doivent être expliqués : par exemple, culture de la protection, environnement sûr, etc.

Dans la Déclaration, il serait opportun de rappeler explicitement les principes de vie commune qui sont déjà présents dans notre législation et la force de la charité qui anime notre charisme : ce sont les fondements de notre respect de la dignité humaine. Il est donc nécessaire de mettre l'accent sur la formation humaine et spirituelle de la personne, qui exige une conversion continue. Nous ne pouvons pas oublier que pour tous la liberté est un chemin.

Nous désirons souligner que malgré les abus avérés ou possibles, l'autorité qui s'exprime dans l'exercice de la paternité-maternité est essentielle à la transmission de la vie.

Il serait souhaitable de conclure le document par des paroles encourageant nos monastères à être de vraies écoles de charité.

Oui 11

unanimité